

BILAN FINAL 2024

EDITION 3, PARTIE 2



Projet de développement durable des établissements sanitaires et médico-sociaux de la région PACA

Présenté par Talit Lacombe, coordinatrice du suivi opérationnel du projet

10/01/2025

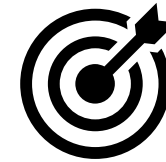
Action
réalisée par



Portée par



Rappel des objectifs du projet



- Initier et faire perdurer la démarche de développement durable au sein des établissements de santé de la région PACA,
- Mettre en relation les différents établissements de santé afin de partager leurs bonnes pratiques en matière de développement durable,
- Sensibiliser et accompagner collectivement les établissements participants à la **santé environnementale**, la **gestion des matières résiduelles** et à la **décarbonation**.

Rappel de la temporalité du projet

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Phase 1 : Lancement	22/01 présentation du projet											
Phase 2 : Diagnostic	Remplissage du questionnaire pour les inscrits en 2024, et mise à jour des réponses pour les inscrits en 2023											
	Création de votre accès au questionnaire Primum Office	19/02 aide au remplissage du questionnaire	25/03 aide au remplissage du questionnaire	05/04 fin du remplissage de la plateforme								
Phase 3 : Restitution				Ecriture et envoi de votre rapport								
Actions collectives									16, 17 et 19/09 visioconférences : création et mise à jour des plans d'actions			
Phase 4 : Accompagnement	Mise en place du plan d'action pour les participants 2023									Mise en place de vos plans d'action pour les participants 2024		
Rencontres Régionales					23/05 Rencontre régionale mobilité durable					09/10 Rencontre régionale gestion des matières résiduelles		

SOMMAIRE

- ▶ **Partie 1** : Identification des établissements de santé engagés dans la démarche de développement durable, et **bilan général du projet**
- ▶ **Partie 2** : Le développement durable au sein des établissements de santé en PACA en 2024 : **résultats agrégés**

PARTIE 1



Identification des établissements de santé engagés dans la démarche de développement durable et bilan général du projet

L'implication des établissements dans le projet

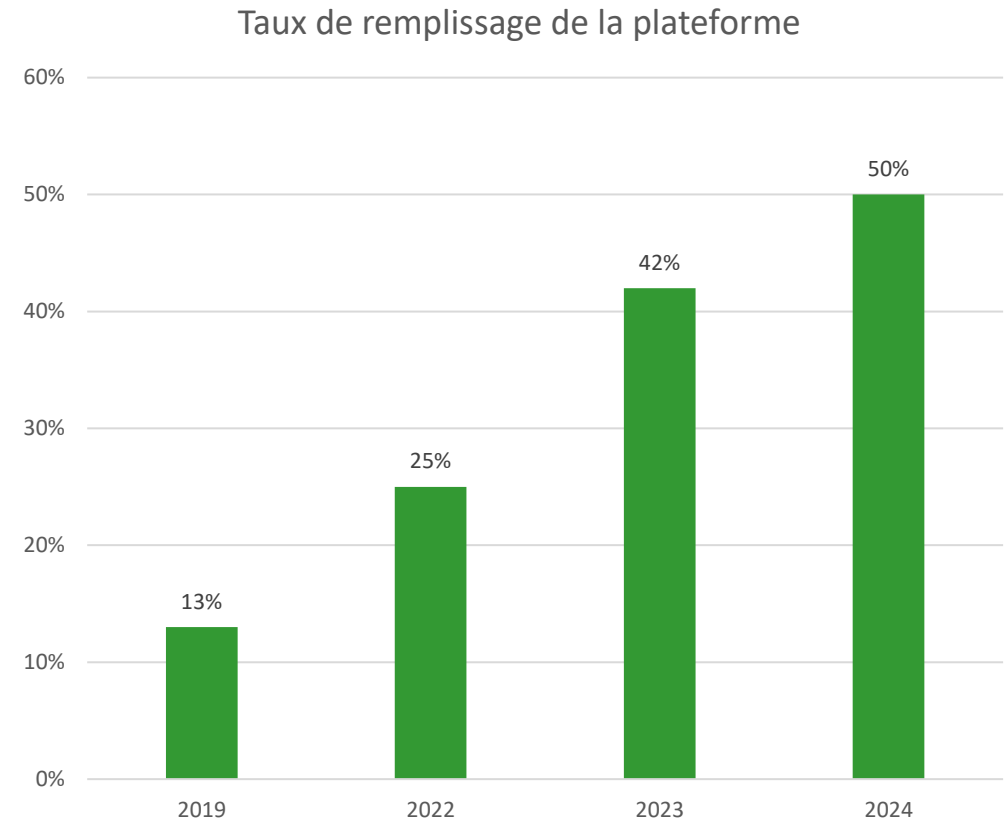
Nombre d'inscrits

- 2019 à 2022 : 256 établissements
- 2023 : 191 établissements
- 2024 : 256 établissements

Soit **64 nouveaux** établissements inscrits, dont 80 % déclarent n'avoir jamais participé au projet collectif ces 8 dernières années.

Entre l'édition 2022 à 2024, le taux de remplissage de la plateforme est passé de **25% à 50%**.

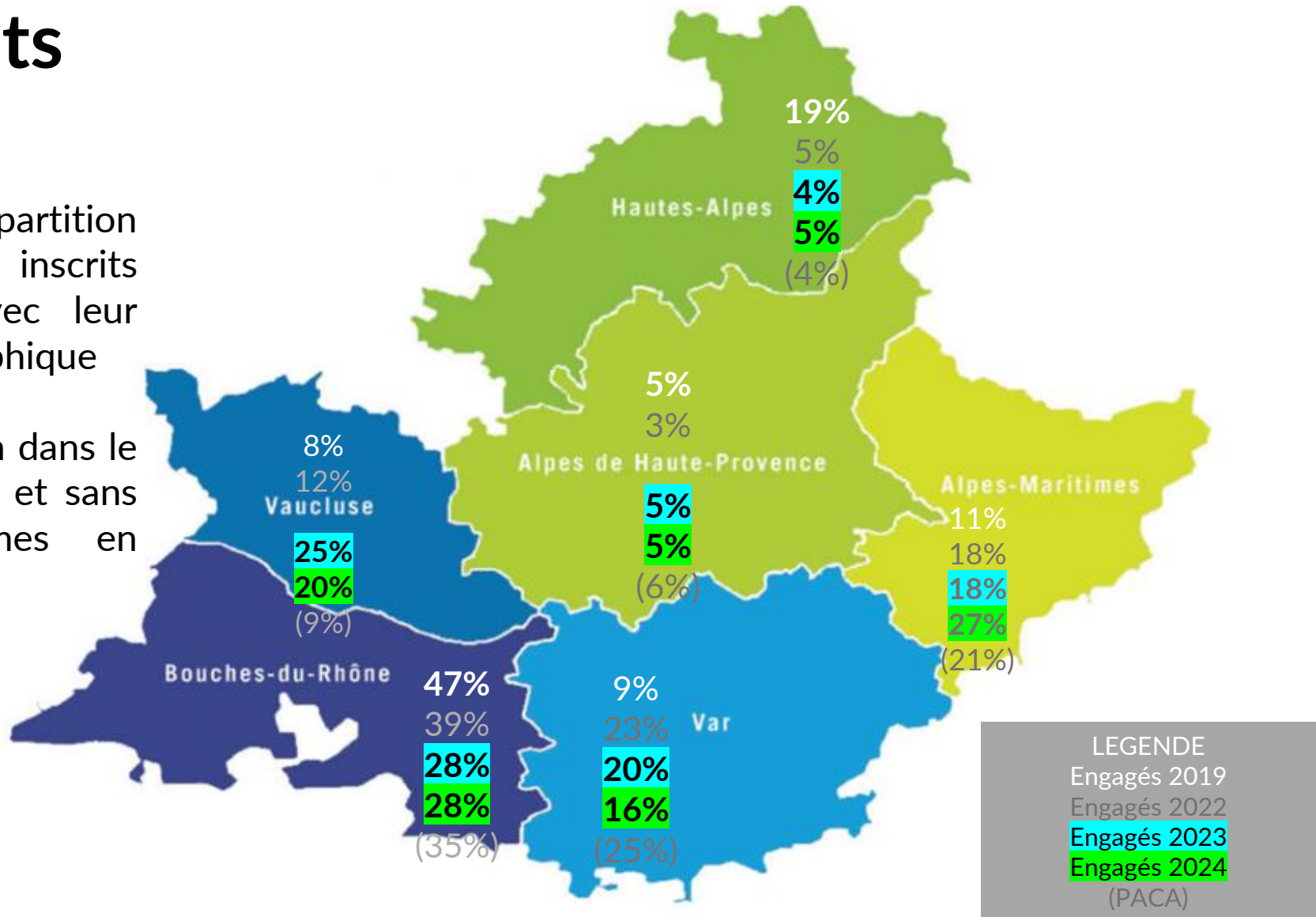
Analyse : meilleur taux d'engagement des inscrits lorsque le temps de remplissage du questionnaire est délimité dans le temps (changement majeur de l'Édition 3).



Répartition géographique des établissements inscrits

Analyse :

- Une répartition d'établissements inscrits en cohérence avec leur répartition géographique
- Vague d'inscription dans le Vaucluse en 2023 et sans les Alpes-Maritimes en 2024.

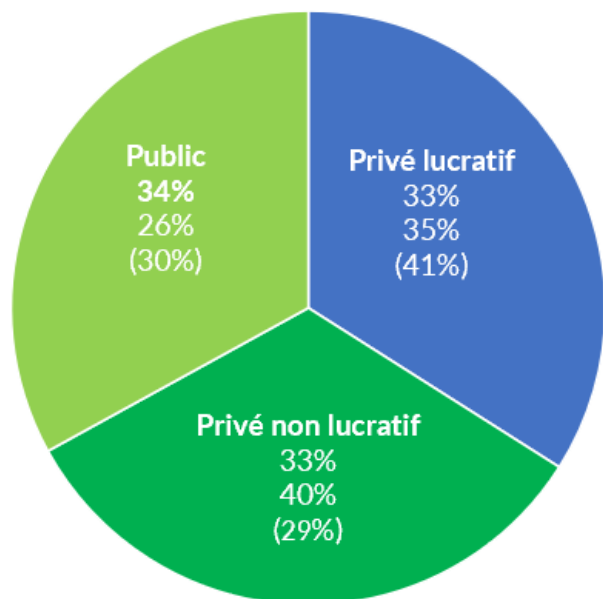


LEGENDE

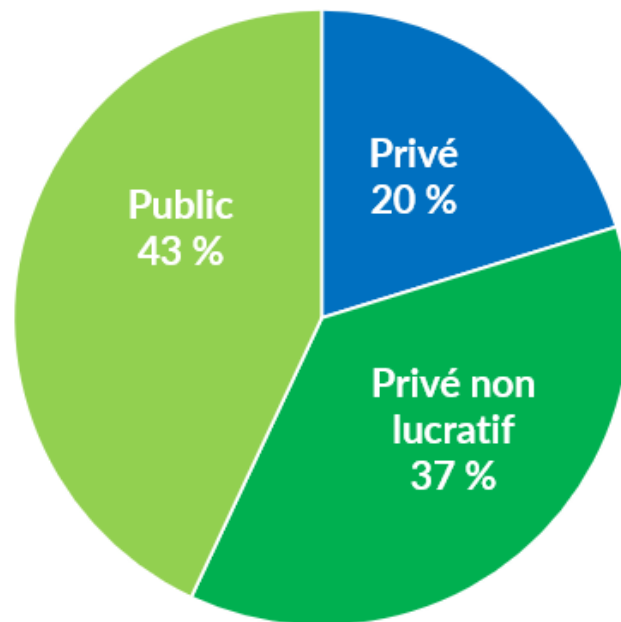
- Engagés 2019
- Engagés 2022
- Engagés 2023
- Engagés 2024 (PACA)

La nature des établissements engagés

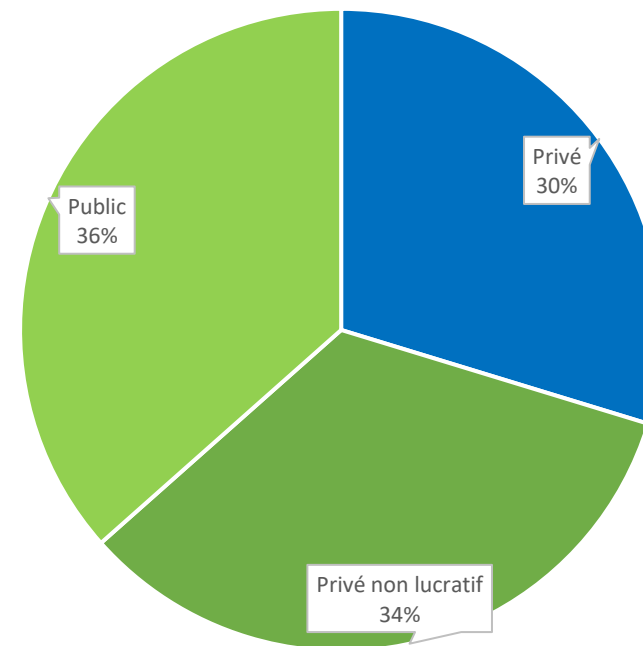
2022



2023



2024



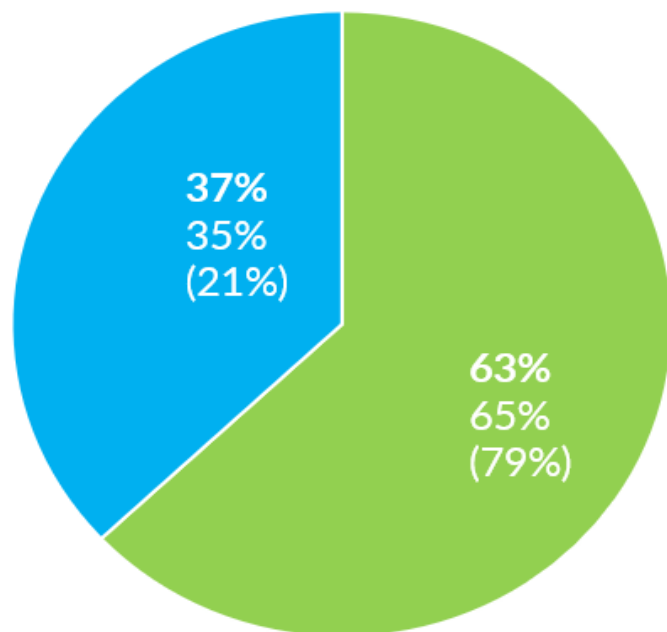
LEGENDE

Engagés Edition 2
Engagés Edition 1
(PACA)

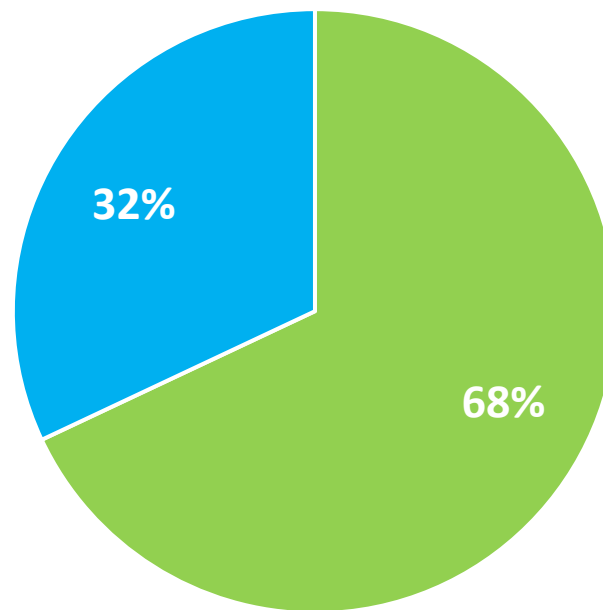
2022 : + 8% d'établissements publics
2023 : + 9 % d'établissement publics
2024 : + 10 % d'établissements privés

La nature des établissements engagés

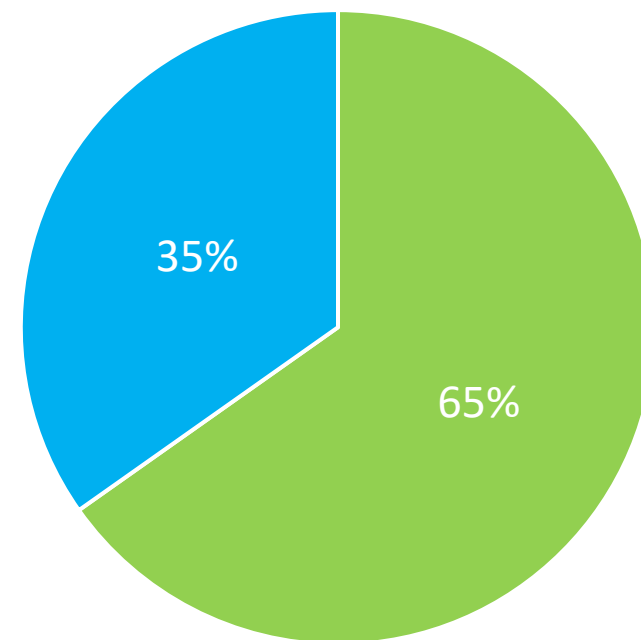
2022



2023



2024

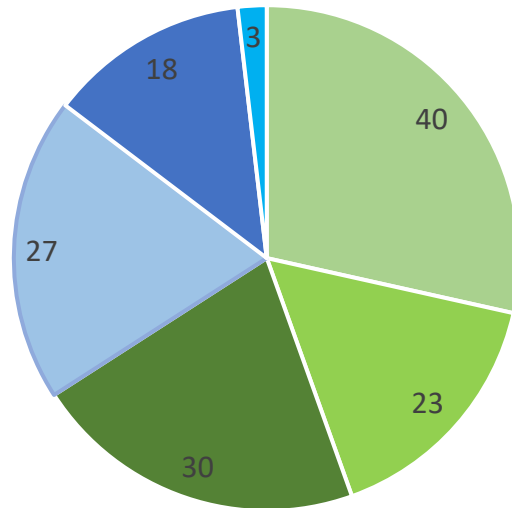


LEGENDE
Engagés Edition 2
Engagés Edition 1
(PACA)

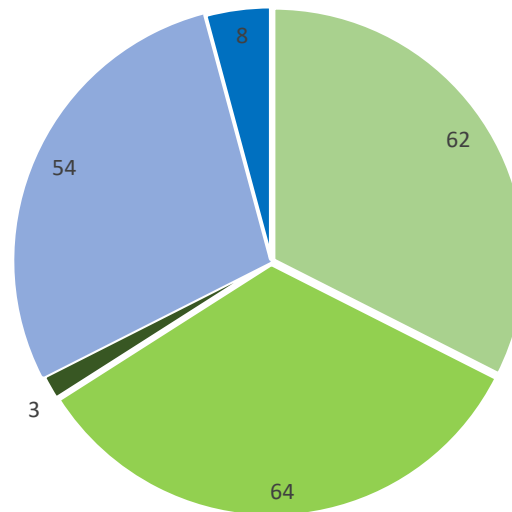
■ Médico-social
■ Sanitaire

La nature des établissements engagés

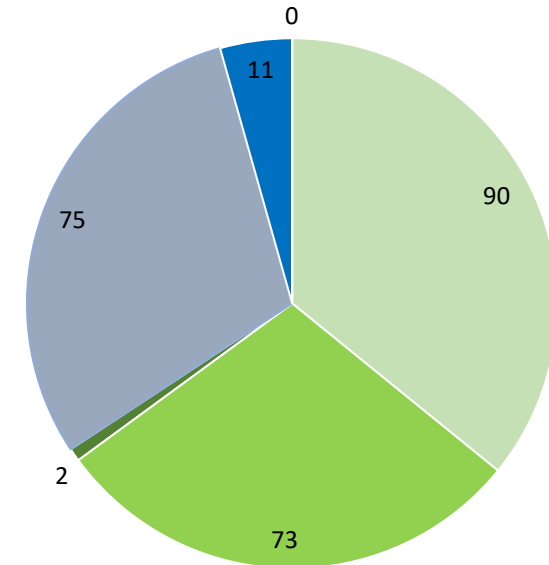
2022



2023



2024



■ EHPAD ■ HANDICAP ■ AUTRE MS ■ MCO ■ SSR ■ PSY

Même constat qu'en 2023: plus d'établissements sanitaires type MCO (Médecine, Chirurgie, Obstétrique) et plus d'établissements médico-sociaux du secteur du handicap et des Ehpad.

BILAN GLOBAL : les rencontres régionales

La participation à la rencontre régionale santé environnementale 16 mai 2023

- Nbre de participants : 32
- 45% de nouveaux participants
- Lieu d'accueil : Hopital San Salvador, Hyères
- Beaucoup de *retex* (mis à jour dans notre banque de données) : Hopital san Salvador gestion plus écologique des espaces verts (chèvres) et utilisation de matériel électrique au lieu de ceux fonctionnant aux énergies fossiles; ouverture d'une nouvelle filière de valorisation : recyclage des métaux
- Analyse des absences : de nombreux imprévus professionnels et personnels
- **Score de satisfaction : 8,9/10**



BILAN GLOBAL : les rencontres régionales

La participation à la rencontre régionale décarbonation 10 octobre 2023

- **Nombre de participants : 20**
- **36% de nouveaux participants**

- **Lieu : Ehpad Peirin, Cogolin**
- **Analyse : moins de participants que d'habitude. Beaucoup d'inscrits ont été absents pour des raisons personnelles de santé ou des imprévus professionnels inhérents au milieu de la santé. Bonne participation des personnes présentes.**
- **Solution : visioconférence de rattrapage pour sensibiliser plus de personnes.**

- **Score de satisfaction : 9,2/10**

- **Visioconférence de rattrapage : 13 novembre 2023**
- **Nombre de participants : 31**

- **Score de satisfaction : 8,6/10**



Rencontre régionale décarbonation énergie, Cogolin, 10 octobre 2023

BILAN GLOBAL : les rencontres régionales

La participation à la rencontre régionale mobilité durable 23 mai 2024

- Nombre de participants : 23
- 50% de nouveaux participants
- Lieu : Association l'Olivier, Monteux
- Score de satisfaction : 9/10



Rencontre régionale mobilité durable, Monteux, 23 mai 2024

BILAN GLOBAL : les rencontres régionales

La participation à la rencontre régionale gestion des matières résiduelles 9 octobre 2024

- Nombre de participants : 26
- 42% de nouveaux participants
- Lieu : Centre Antoine Lacassagne, Nice
- Score de satisfaction : 9/10
- Constat : Volonté des établissements de se réunir par type d'établissement : dichotomie médicaux social / sanitaire



Rencontre régionale gestion des matières résiduelles, Nice, 9 octobre 2024

BILAN GLOBAL : La participation aux visioconférences plan d'action en 2023

32 personnes, 15 établissements



Matières résiduelles : 7 participants

Hôpital Privé de Provence
Centre Hospitalier d'Allauch
Centre Hospitalier Toulon
Ehpad Château de Beaurecueil
Hôpitaux des Portes De Camargue



Décarbonation : 9 participants

Hôpital Privé de Provence
Ehpad Château de Beaurecueil
Centre Hospitalier Toulon
CH Dracenie
ATUP-C
CHIFSR
CH Valvert



Santé environnementale : 16 participants

Hôpital Privé de Provence
CHU Nice
Centre Hospitalier Toulon
CH Dracenie
Ehpad André Estienne
CHIFSR
MAS PHV Des Ecrins
Clinique Saint Martin Sud
Ehpad Peirin
HIA Laveran

BILAN GLOBAL : La participation aux visioconférences plan d'action en 2024

31 personnes, 31 établissements



Matières résiduelles : 15 participants

Ehpad Delage
Résidence La Pastouello
APEI d'Orange
L'Olivier - Adapei var-méditerranée
Ehpad Pierre Chevallier
CH Montperrin
EHPAD Peirin
EHPAD Les Amaryllis
Ehpad Residencia
Le Clos des Oliviers
Domaine de la Charlotte
Ehpad la résidence du castel
Jardin de la Clairière
CH Avignon
ESMS Pierre Chevallier



Décarbonation : 13 participants

CH Arles
CH Gordes
EHPAD Le Domaine de la Palombière
EHPAD MGEN CAIRE VAL
Ehpad les Jardins de la Clairière
EHPAD Les Amaryllis
Domaine de la Charlotte
Ehpad Residencia
ESMR MGEN Pierre-Chevalier
Pole Antibes Saint Jean
Le Clos des Olivers
Ehpad les Résidences du Castel
Ehpad Résidence le Pastouello



Santé environnementale : 13 participants

Groupement d' Ehpad Delage
Mas des Ecrins
Polyclinique Saint Jean
Ehpad Peirin
FAM l'Oiseau Lyre
MGEN Caire Val
CH Arles
Ehpad les Amaryllis
Ehpad Residencia
Ehpad Le Clos des Oliviers
Ehpad la Charlotte
Ehpad la Clairière
CH Avignon

BILAN GLOBAL : La participation à l'autodiagnostic

- 2023 : 80 rapports effectués
- 2024 : 48 rapports effectués
- **128 rapports réalisés pour 256 établissements inscrits**

- **Moyenne du score en 2023 : 50 %**
- **Moyenne du score en 2024 : 44 %**
- Constat : beaucoup de nouveaux établissements en 2024, qui débutent leur démarche, ce qui explique le plus faible niveau de maturité



EHPAD Le Clair Logis

Juillet 2023

office Primum

Action réalisée avec le soutien de  ars
Agence Régionale de Santé
Normandie-Île de France
Centre d'Accueil

PARTIE 2



Le développement durable au sein des établissements de santé en PACA en 2024 : résultats agrégés

PARTIE 2



3 groupes d'analyse :

- Les établissements ayant rempli le questionnaire en 2023
- Les établissements ayant rempli le questionnaire en 2024
- Les établissements ayant rempli le questionnaire en 2023 et l'ayant mis à jour en 2024

→ **Avantage** : possibilité de quantifier leurs améliorations

→ **Inconvénient** : le projet étant collectif et la participation étant possible à la carte, peu d'établissements ont suivi la démarche du début à la fin. Sur les 80 ayant bénéficié d'un rapport en 2023, seul 6 établissements ont mis à jour le questionnaire en 2024.

Rappel : résultats agrégés en 2023

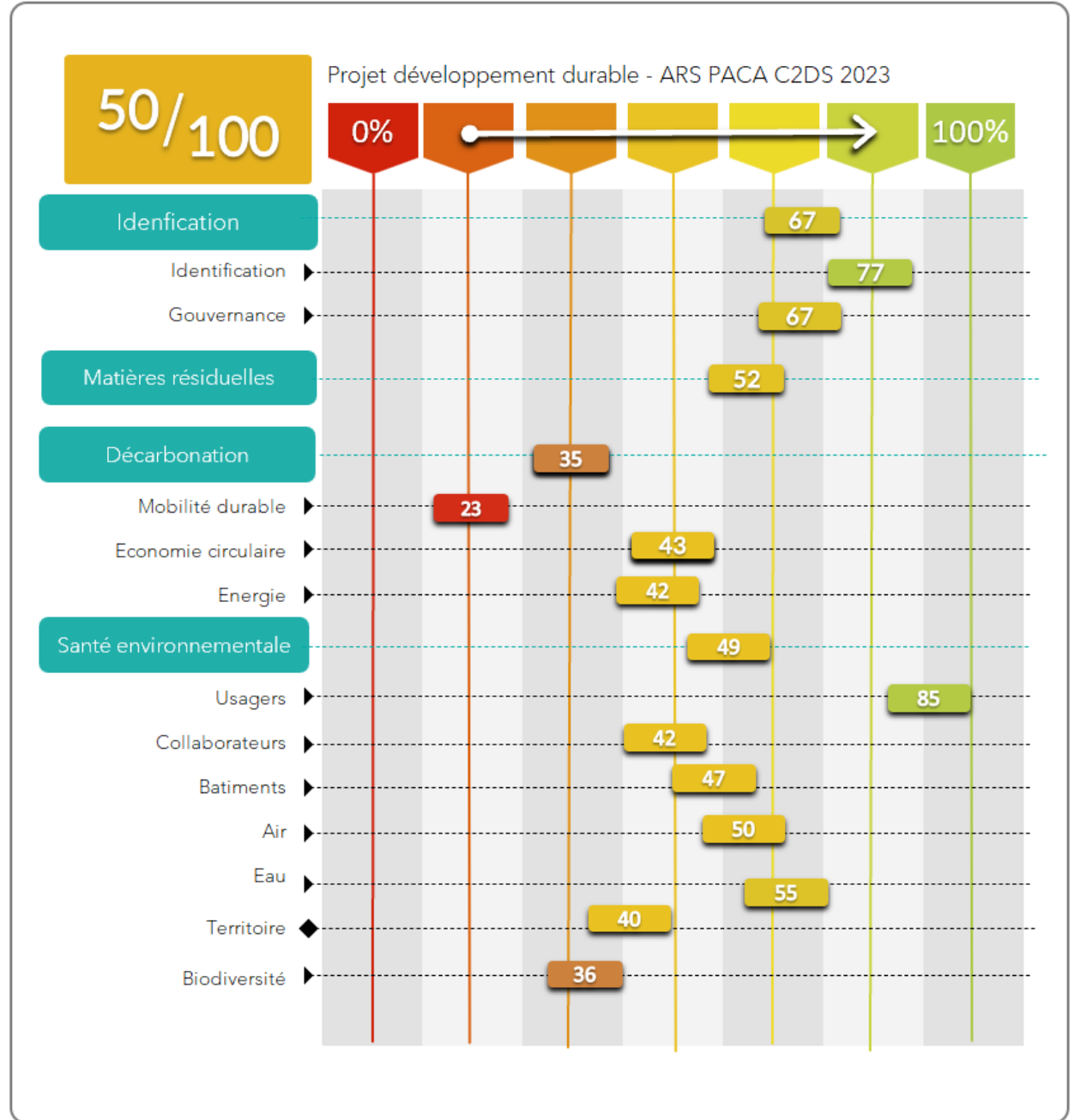
Etiquette de scoring

- Moyenne : 50 %
- Nombre d'établissements : 80
- Score minimum : 30 %
- Score maximum : 79 %

Action réalisée par



Portée par

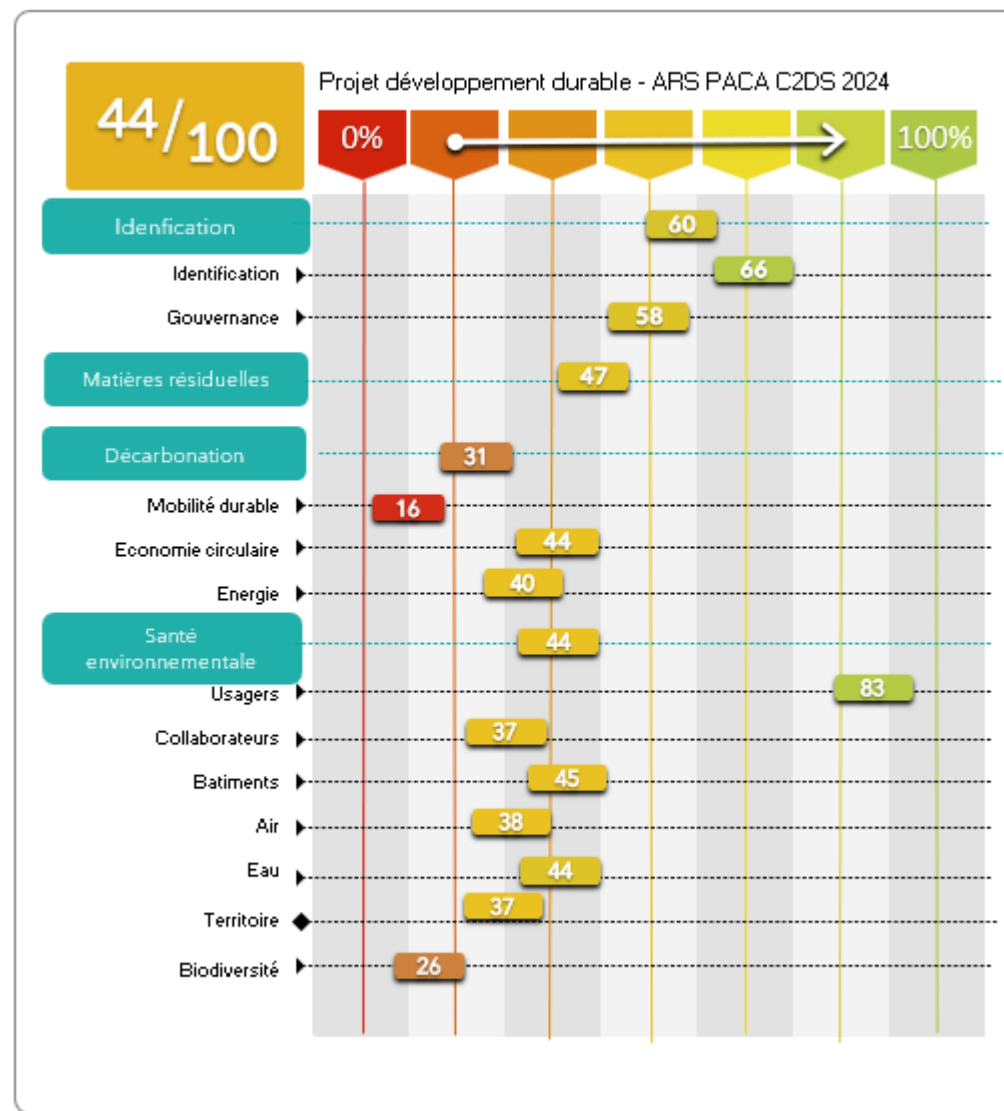


Résultats agrégés en 2024

Etiquette de scoring

- Moyenne : 44 %
- Nombre d'établissements : 48
- Score minimum : 14 %
- Score maximum : 79 %

➔ Beaucoup de nouveaux inscrits débutent leur démarche de développement durable



Résultats agrégés en 2024 : focus évolution

Etiquette de scoring

2023 :

- Moyenne : 50 %
- Score minimum : 30 %

Focus évolution du score en 2024 (6 établissements) :

- Moyenne : 58 %
- Score minimum : 48 %

➔ En 1 an, les établissements engagés pleinement dans la démarche ont gagné + 8 % sur leur score de développement durable



Action
réalisée par



Portée par



Le niveau de maturité par thématique

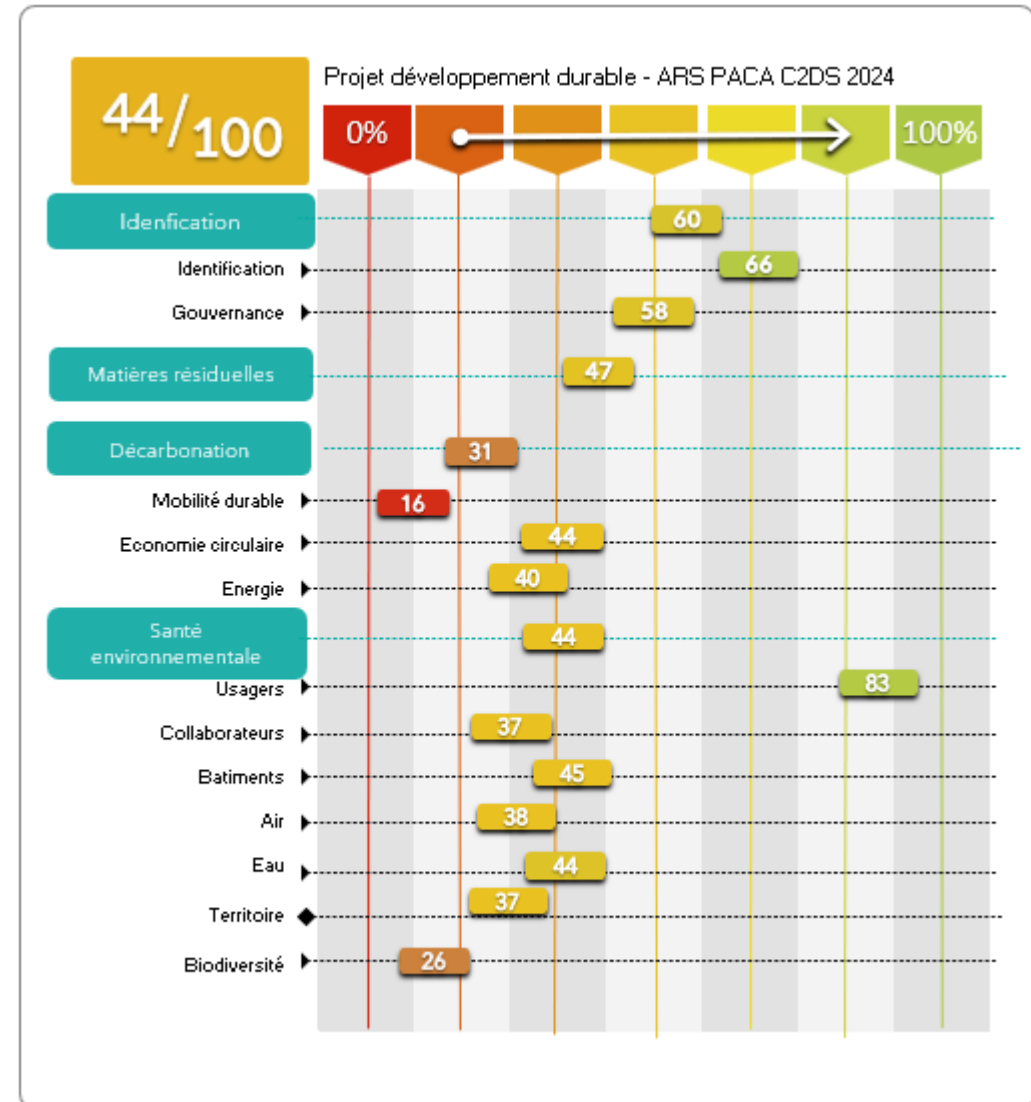


La gouvernance

- **Moyenne :**
2023 : 67 %
2024 : 58 %
Score amélioré 2024 : 77 %
- **Score minimum :**
2023 : 28 %
2024 : 0 %
Score amélioré 2024 : 59 %
- **Score maximum :** 93 %

➔ Beaucoup de nouveaux établissements en 2024, un projet très fédérateur

➔ Un gain de maturité sur la démarche pour les participants actifs du projet : + 10 %



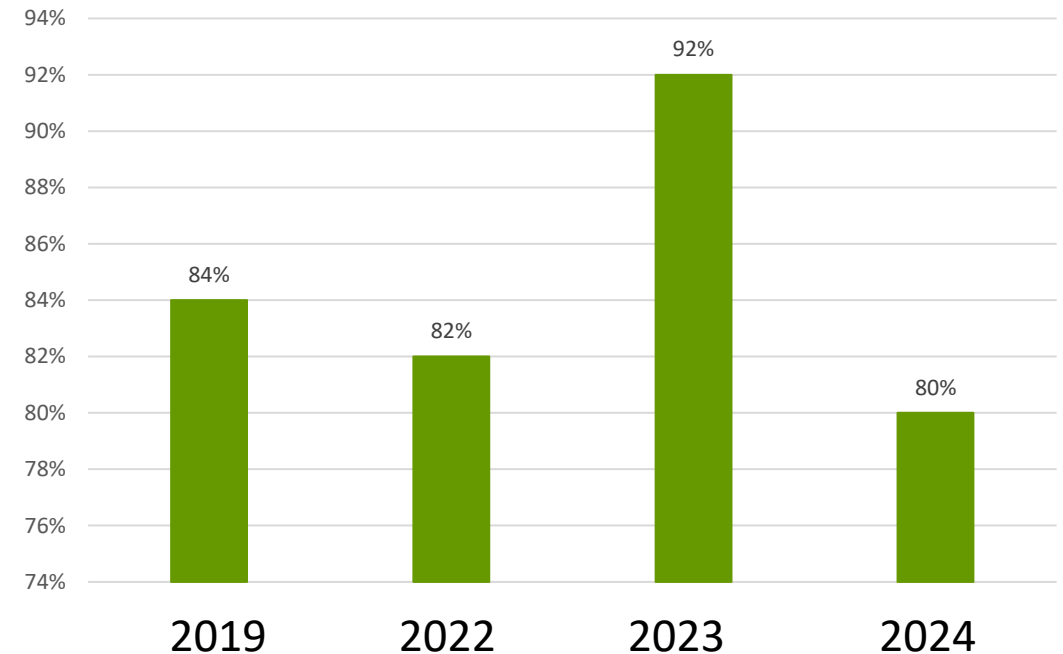
La gouvernance

En 2024, 80 % des établissements répondants possèdent un référent développement durable contre 92 % en 2023, 84 % en 2019 et 82 % en 2022.

11 % en 2023 et 10 % en 2024 ont du temps dédié pour le développement durable, une variable inchangée.

Seulement 9 % personnes impliquées sont formés, contre 17 % au sein des établissements possédant un score amélioré.

Pourcentage d'établissements ayant un référent développement durable



La gouvernance

89 % des établissements répondants en 2023 et 86 % en 2024 ont fondé leur vision à long terme (au-delà de 5 ans), contre 100 % des établissements au score amélioré.

53 % y intègrent le développement durable en 2023, contre 29 % en 2024, et 60 % des établissements au score amélioré.

➔ Cela confirme bien que les établissements répondants en 2023 ont une démarche de développement durable engagée depuis plus longtemps, et qu'en 2024 nous avons eu beaucoup de nouveaux établissements débutant la démarche.

Préconisations :

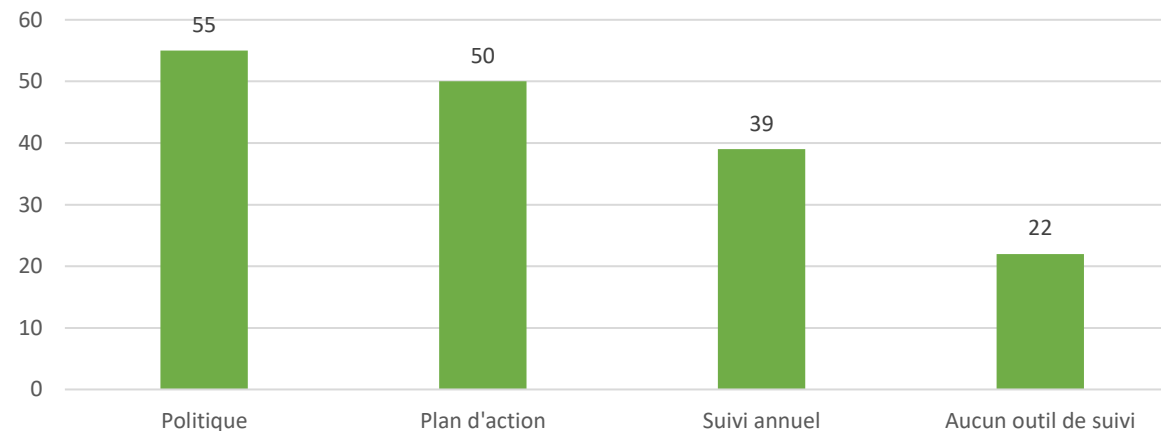
- Dédier du temps de travail au référent développement durable et le former
- Intégrer un volet développement durable au projet d'établissement

La gouvernance

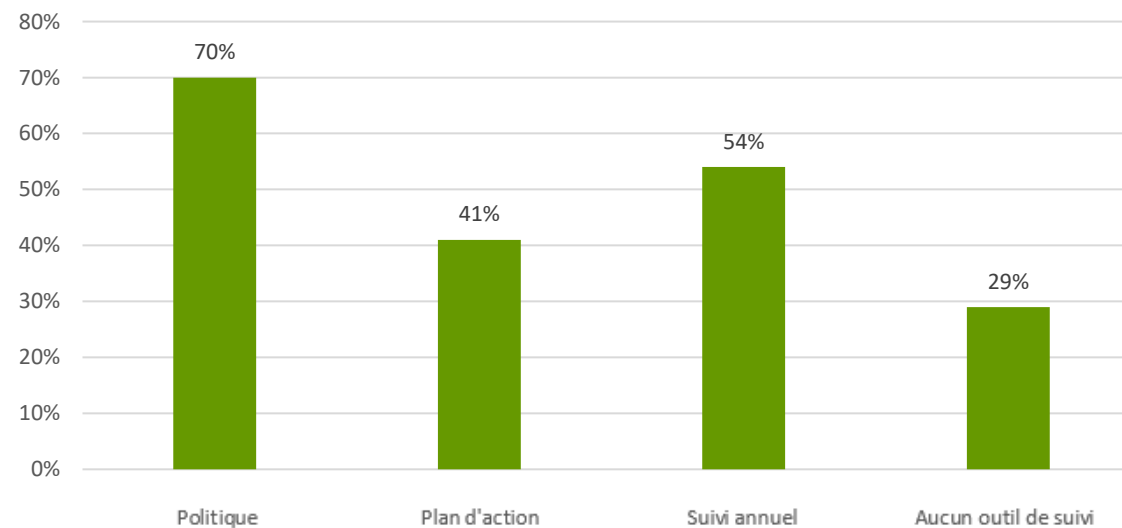
En 2023, 50 % des établissements ont un plan d'action en place, contre 71 % en 2024. A noter que **100 % des établissements au score amélioré ont un plan d'action en place**, ce qui est la base de la démarche.

En 2023, 39 % effectuent un suivi annuel, contre 41 % en 2024. Là aussi, **100 % des établissements au score amélioré ont réalisé cette action**, confirmant leur gain de maturité.

Mise en œuvre de la stratégie de développement durable en 2023

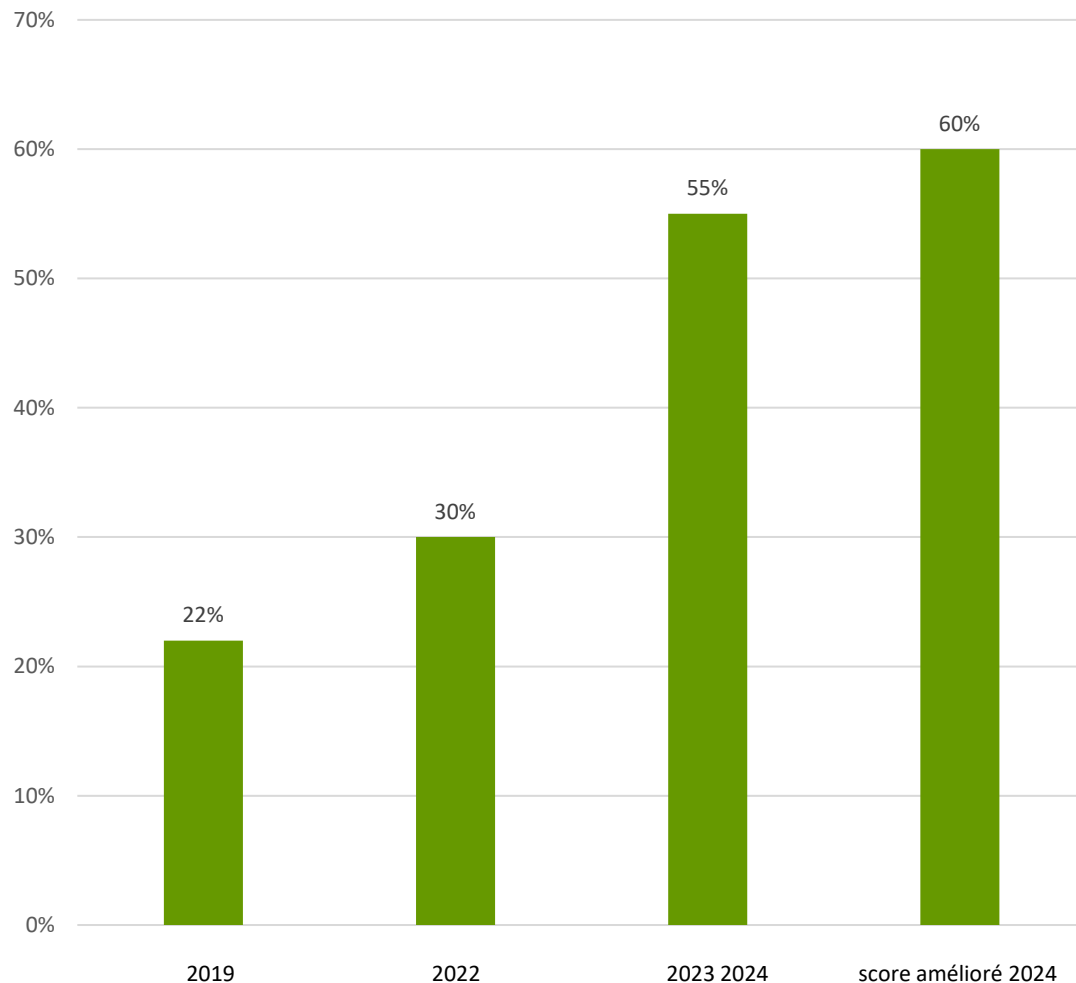


2024



La gouvernance

Ecriture d'une politique développement durable



55 % des établissements répondants ont formalisé une politique de développement durable en 2023 et 2024, contre 30 % en 2022. Enfin, 60 % des établissements au score amélioré en ont rédigé une.

→ Priorités du plan d'action collectif : impliquer la direction, rédiger une politique, former un groupe de pilotage

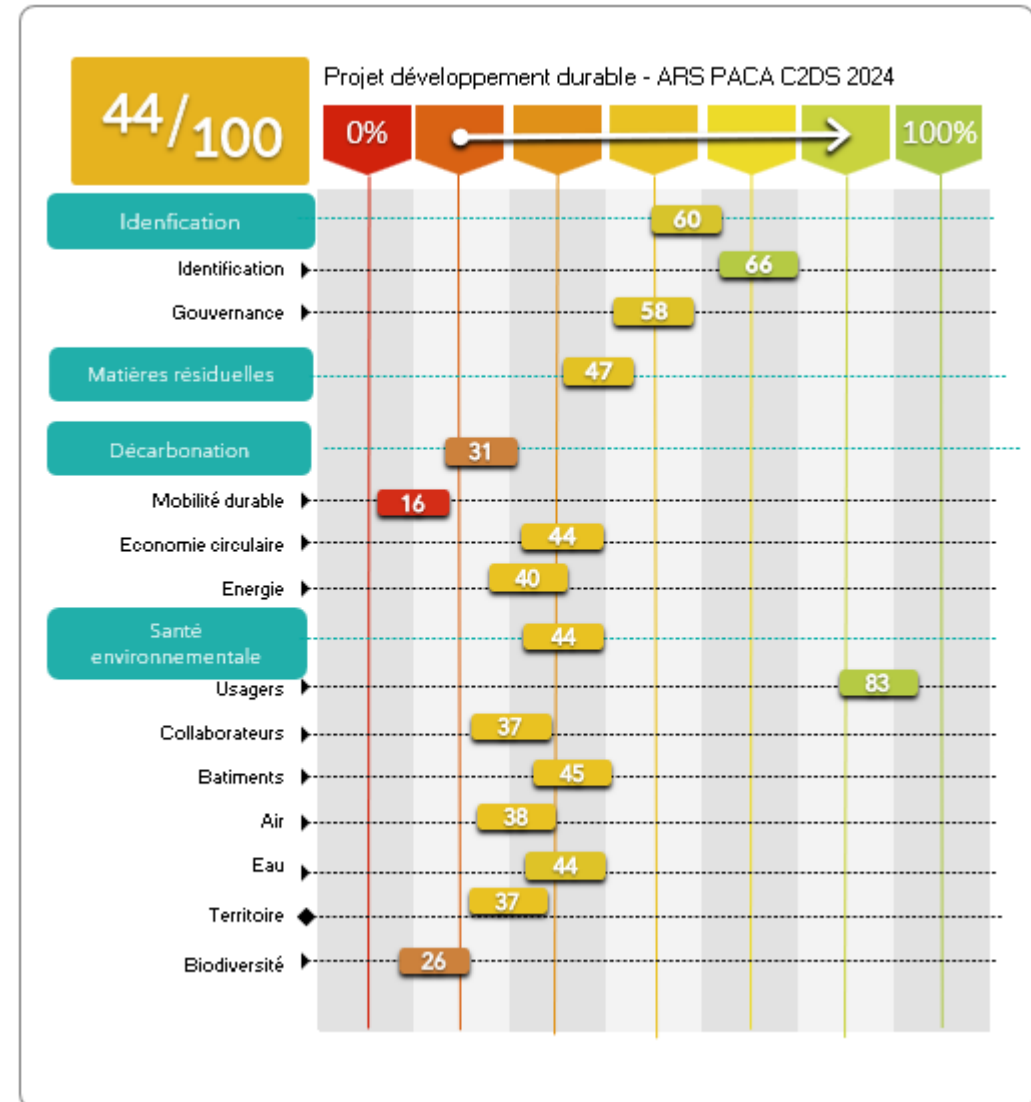
→ Conclusion gouvernance : le développement durable est pris en main par les participants, il faut continuer à former et dédier du temps aux référents.

Le niveau de maturité par thématique :

Les matières résiduelles

- **Moyenne :**
2023 : 52 %
2024 : 47 %
Score amélioré 2024 : 65 %
- **Score minimum :**
2024 : 0 %
Score amélioré 2024 : 44 %
- **Score maximum :** 95 %

→ **Un gain de maturité sur la démarche pour les participants actifs du projet : +13 %**



Les matières résiduelles



Quelques indicateurs



168g biodéchets
/ repas servi
(Moyenne sur 45 établissements répondants)

8 filières mises en place
6 filières tracées et suivies
(Moyenne sur les établissements répondants)



45 456€ - coût global
annuel de gestion

Rappel : public hétérogène et données autos déclaratives, donc vigilance quant à l'interprétation des données



Les matières résiduelles

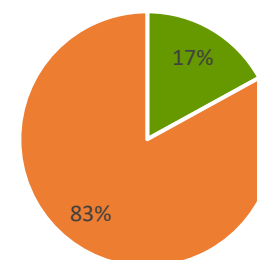
Seulement 37 % des établissements en 2023 et 28 % en 2024 connaissent leur gisement de biodéchets, bien que l'obligation réglementaire soit mise en place depuis le 1^{er} janvier 2024. Cependant, 60 % des établissements au score amélioré connaissent leur gisement.

En 2024, 17 % des établissements effectuent le bon geste de tri concernant les DASRI (déchets issus des activités de soin présentant un risque infectieux), contre 100 % des établissements au score amélioré.

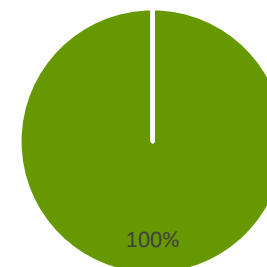
➔ Rappel de la nécessité de la sensibilisation aux bons gestes de tri

Etablissements jetant seulement les déchets issus des activités de soin présentant un risque infectieux dans les DASRI

Nouveaux inscrits 2023



Scores améliorés 2024



Les matières résiduelles

Evaluation de l'impact des matières résiduelles en amont du processus achat



Achats durables et procédures de tri

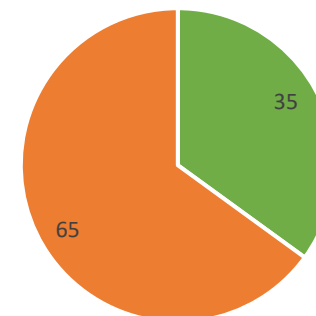
Seuls 35 % des établissements évaluent l'impact des matières résiduelles en amont du processus achat en 2023, contre 17 % en 2024, et 40 % pour les scores améliorés.

Cela confirme la participation de beaucoup d'établissements débutant leur démarche en 2024, et une difficulté à prendre en main cet item des achats par les établissements au score amélioré.

→ Priorités du plan d'action collectif : équiper les services de doubles poubelles, mettre en place toutes les filières réglementaires et sensibiliser les collaborateurs au bon geste de tri

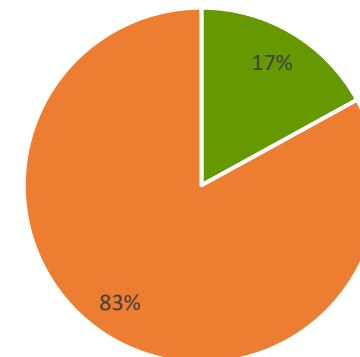
→ Conclusion matières résiduelles : Cela confirmait la nécessité de la rencontre régionale sur la gestion des matières premières réalisée le 9 octobre 2024 à Nice et d'un plan d'action spécifique

2023



■ Oui ■ Non

2024



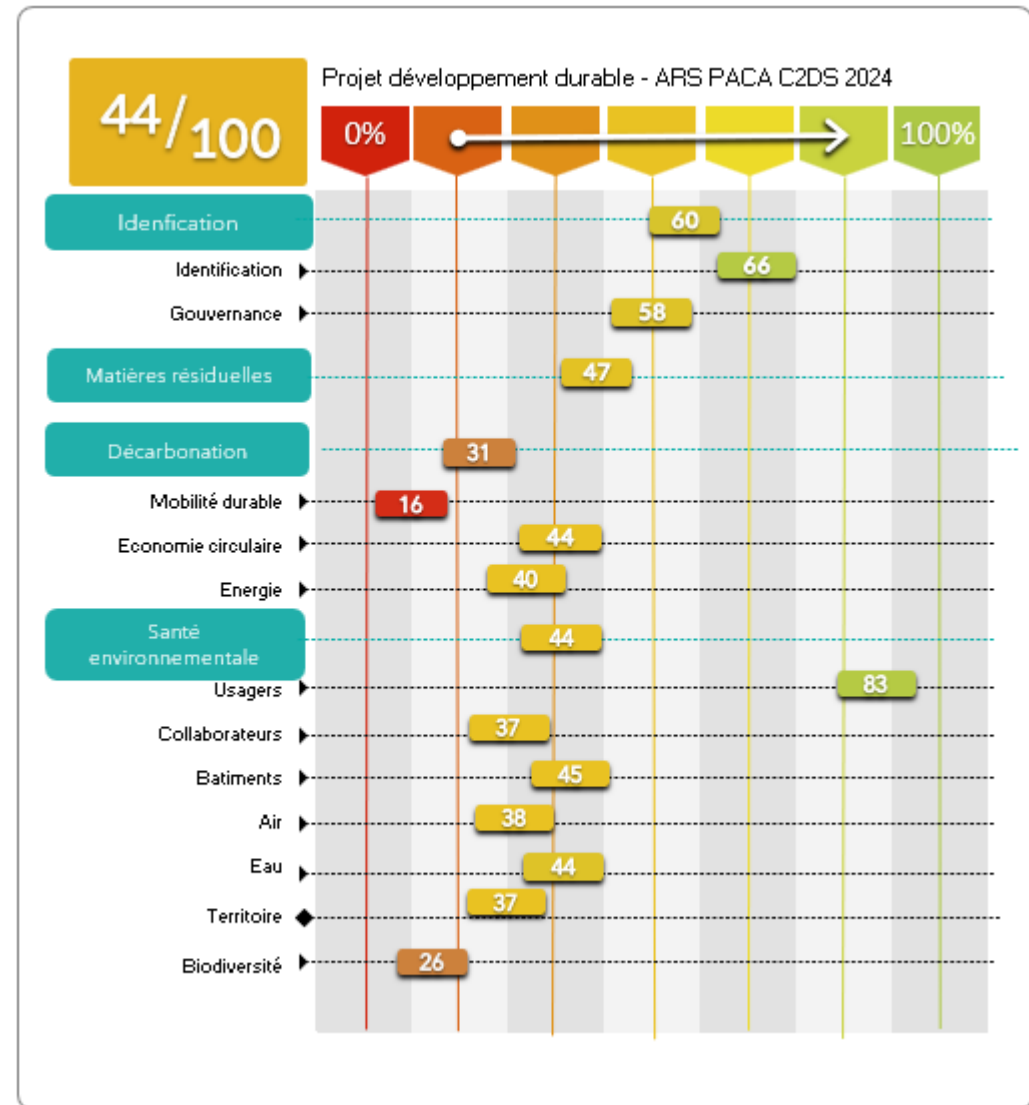
Le niveau de maturité par thématique :



La mobilité durable

- **Moyenne :**
2023 : 23 %
2024 : 16 %
Score amélioré 2024 : 20 %
- **Score minimum :**
2024 : 0 %
Score amélioré 2024 : 0 %
- **Score maximum :** 100 %

➔ Pas de gain de maturité sur la démarche pour les participants actifs du projet, faiblesse pour tous les établissements.



Mobilité durable



Présenté

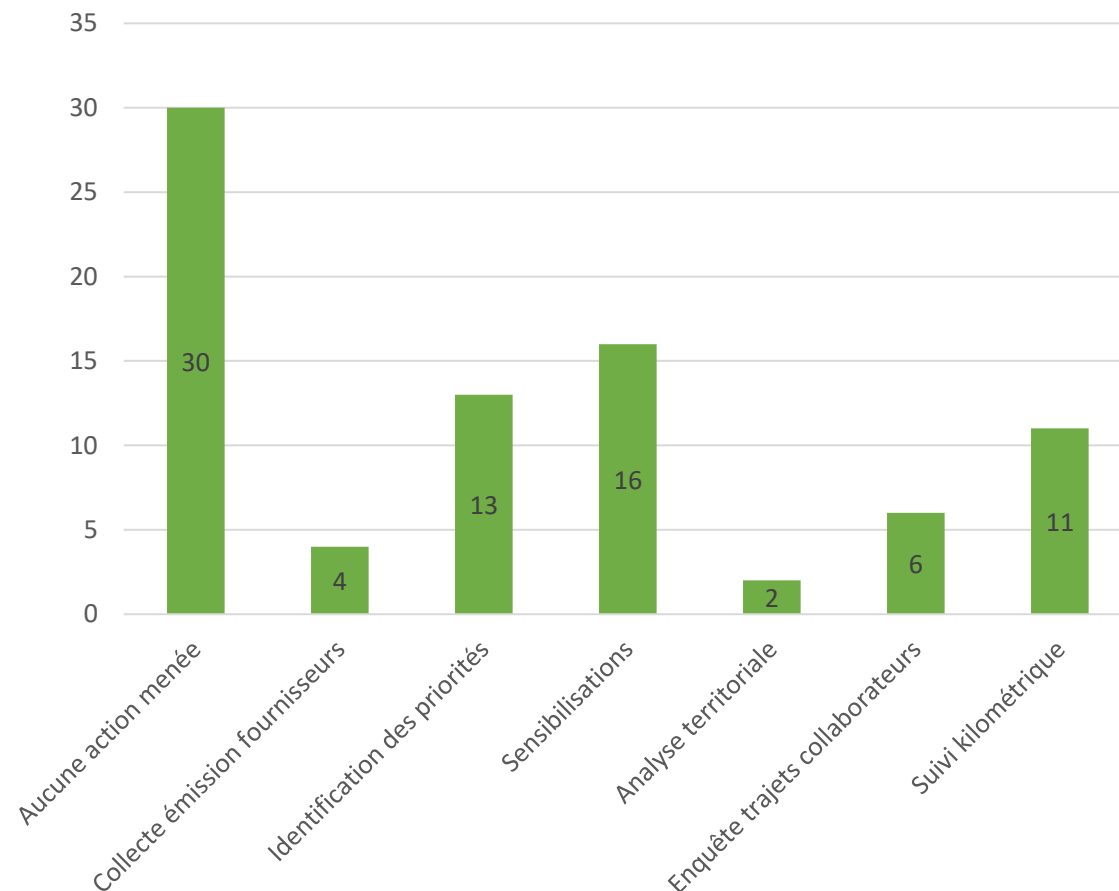
Pas de comparatif car nouvelle thématique de l'édition 3.

30 % des établissements interrogés n'ont mis en place aucune mesure en matière de mobilité durable en 2023, contre 58 % en 2024. **En revanche, tous les établissements au score amélioré ont mis en place une mesure en faveur de la mobilité durable.**

En 2023, Seuls 30 % des établissements remboursent une partie des abonnements de transports en commun, contre 44 % en 2024.

20 % ont mis en place le forfait mobilité durable entre 2023 et 2024. Ce taux n'a pas changé sur les 2 années de l'édition 3.

Mesures en faveur de la mobilité durable



Données 2023

Mobilité durable



Focus trajets professionnels

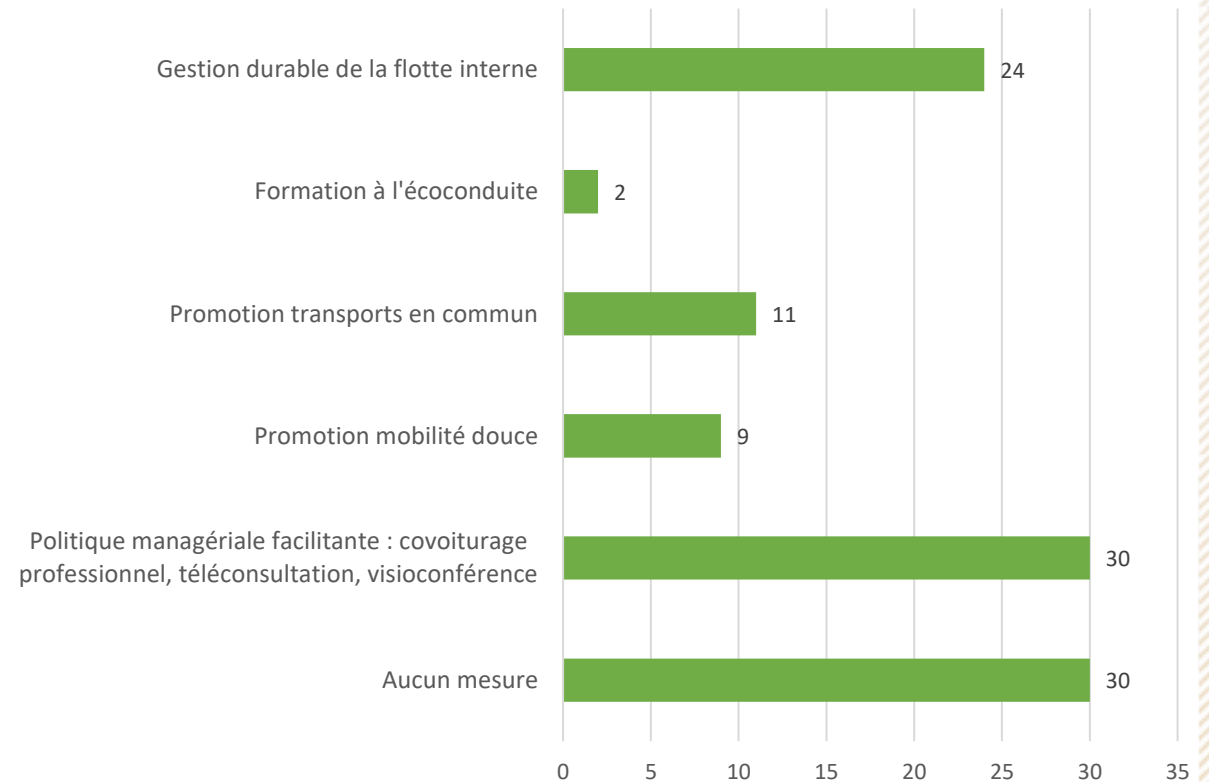
30 % des établissements interrogés en 2023, contre 42 % en 2024 n'ont mis en place aucune mesure encourageant la mobilité durable sur les trajets professionnels.

Grâce à l'enquête mobilité durable partagée durant la rencontre régionale par le CH de Draguignan, plusieurs établissements sont en cours de réalisation de leur enquête de mobilité durable.

→ **Priorités du plan d'action collectif** : sensibiliser les collaborateurs à l'écoconduite et travailler sur le covoiturage

→ **Conclusion** : Le plan d'action décarbonation et la rencontre régionale mobilité de mai 2024 ont permis aux établissements participants d'améliorer leurs impacts liés à la mobilité.

Mesures proposées sur les trajets professionnels



Données 2023

Le niveau de maturité par thématique :



L'économie circulaire

- Moyenne :

2023 : 43 %

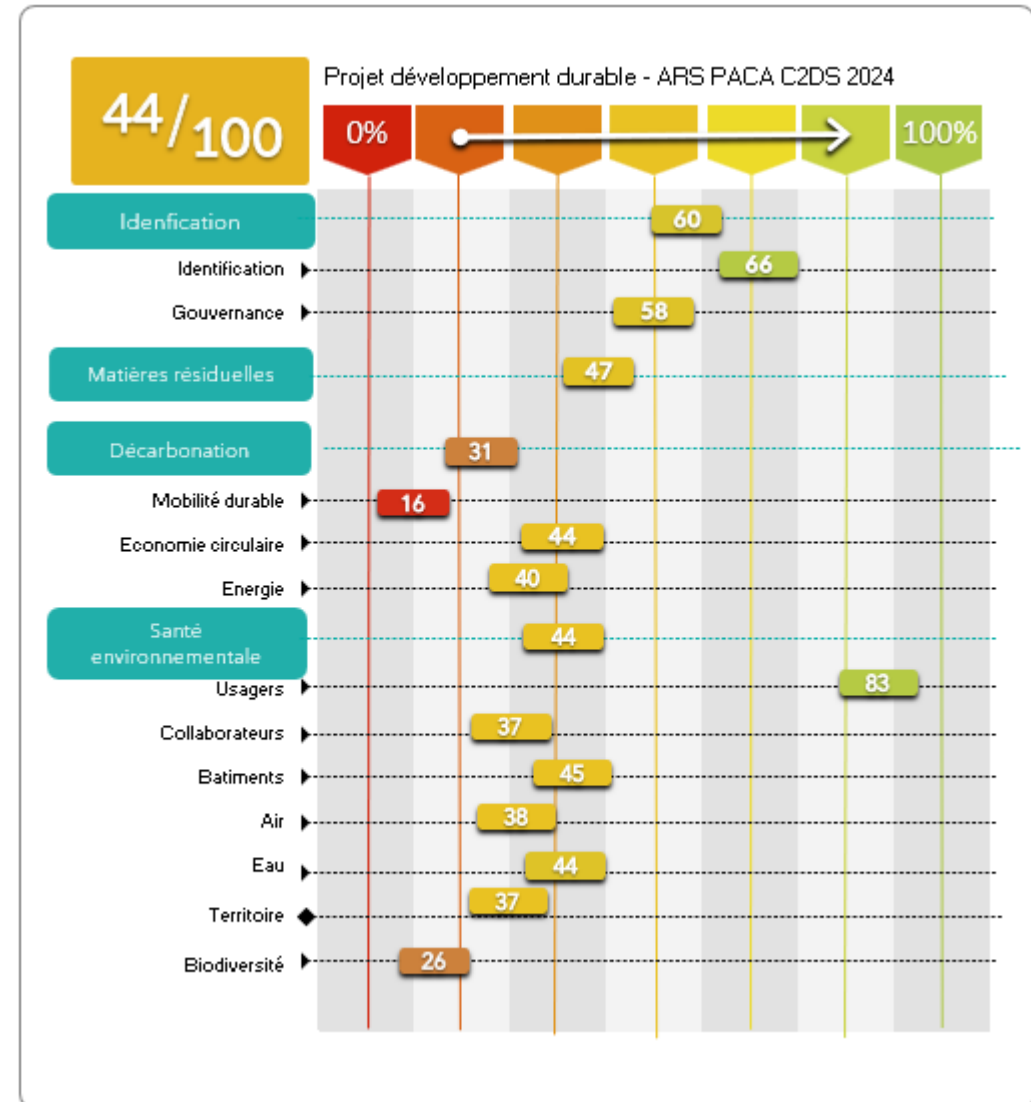
2024 : 44 %

Score amélioré 2024 : 73 %

- Score minimum : 0 %

- Score maximum : 100 %

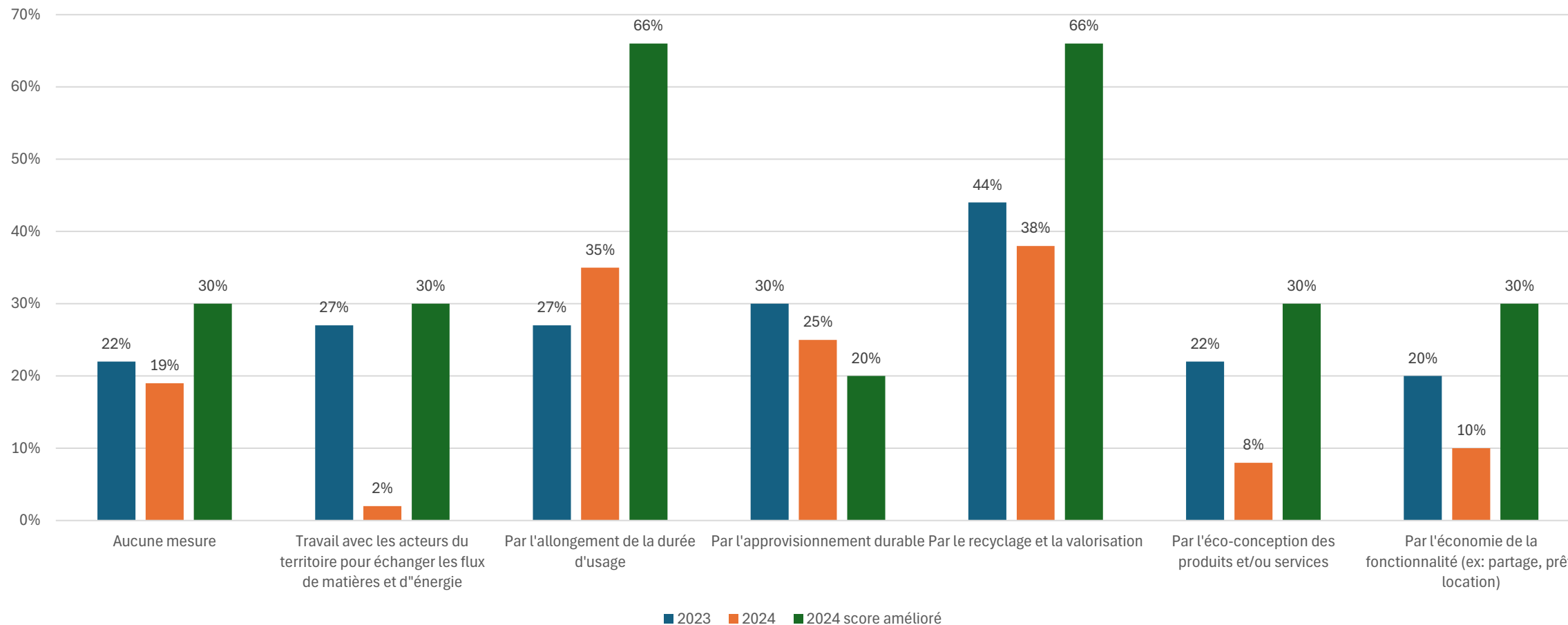
➔ Un gain de maturité sur la démarche pour les participants actifs du projet : + 30 %



Economie circulaire



Présenté



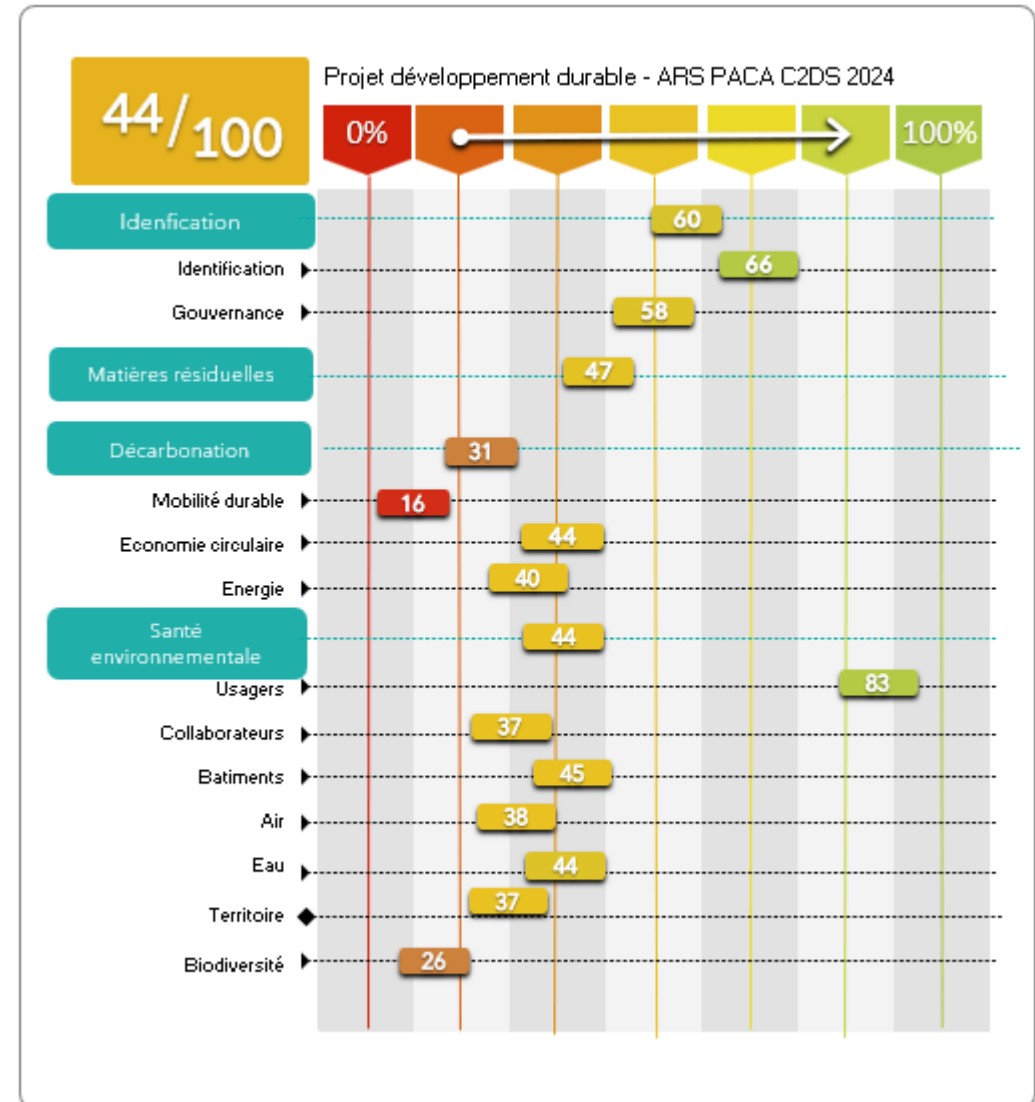
Entre 2023 et 2024, le **recyclage**, la **valorisation** et **l'allongement de la durée d'usage** restent les pratiques principales des établissements, leur permettant de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire.

Le niveau de maturité par thématique :

L'énergie

- **Moyenne :**
2023 : 42 %
2024 : 40 %
Score amélioré 2024 : 45 %
- **Score minimum :**
2024 : 0 %
Score amélioré 2024 : 15 %
- **Score maximum :** 75 %

➔ Un gain de maturité sur la démarche pour les participants actifs du projet : + 3 %



Energie



Présenté

Points forts :

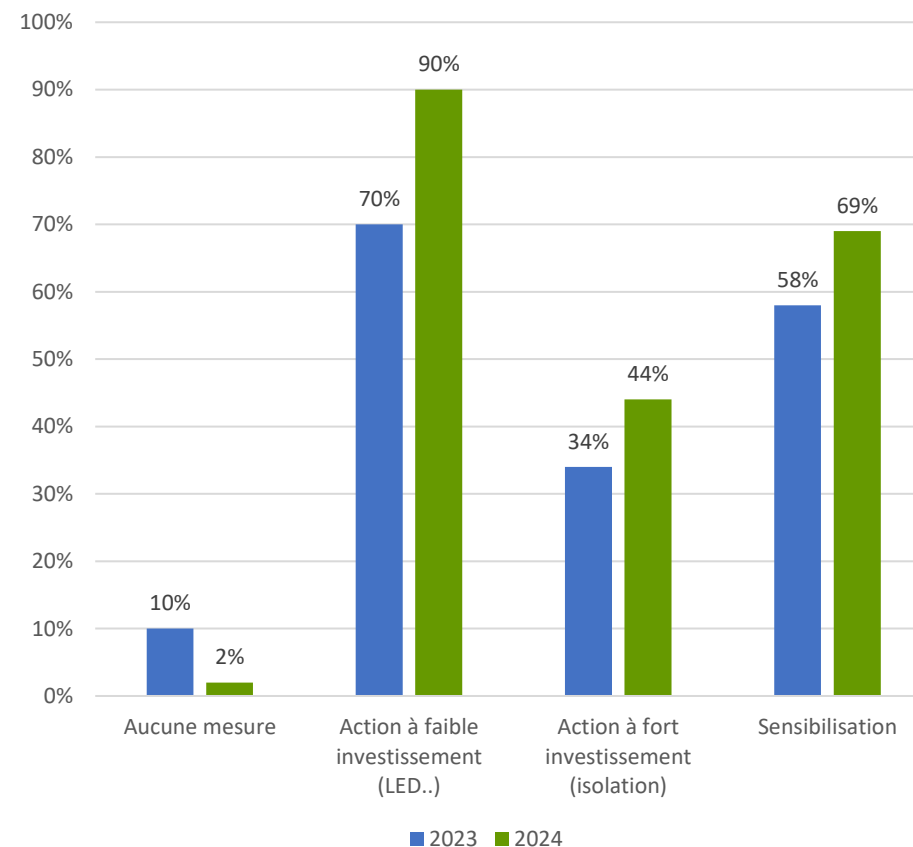
- plus d'établissements ont mis en place des actions à faible investissement tels que le remplacement des éclairages par du LED. Ils étaient 65 % à le faire en 2022, 70 % en 2023, et 90 % en 2024.

- En 2023, 58 % des établissements déclarent avoir mis en place des sensibilisations aux écogestes énergétiques à destination de leurs équipes, contre 69 % en 2024.

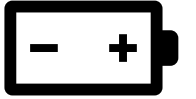
→ Seuls 19 % des répondants déclarent suivre leurs indicateurs énergétiques entre 2023 et 2024. A ce titre, un tableau de suivi leur a été fourni pendant la rencontre régionale du 10 octobre 2023.

→ Priorités du plan d'action collectif : Améliorer les performances des petits matériels et sensibiliser les collaborateurs aux écogestes.

Optimisation des performances énergétiques des bâtiments



Energie

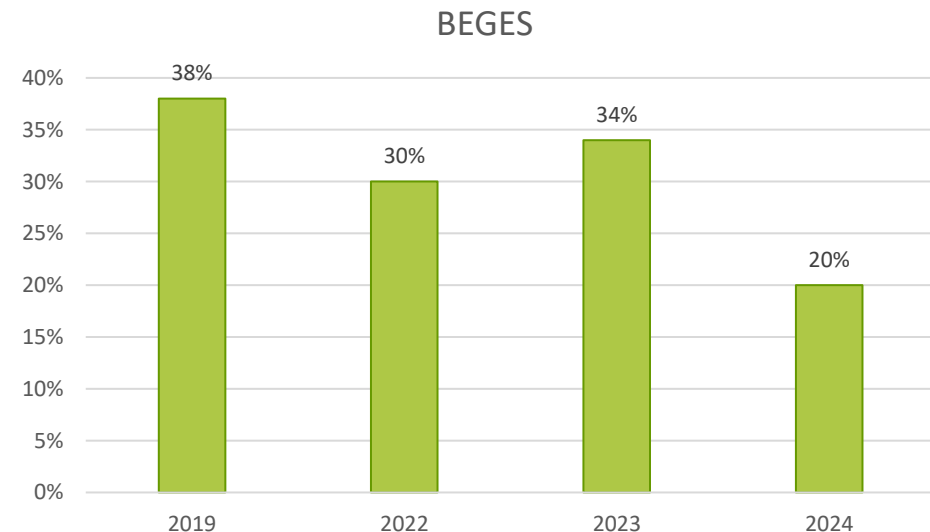
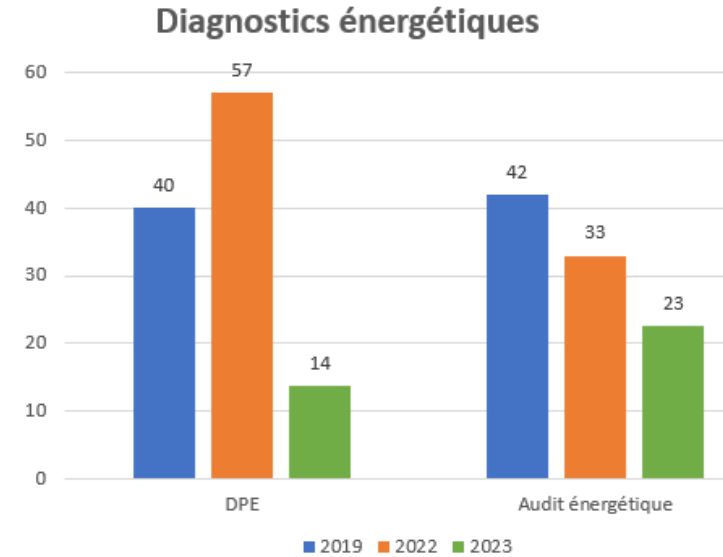


Réalisation des diagnostics énergétiques

Les établissements répondants en 2023 sont moins avancés sur la réalisation des DPE et des audits énergétiques que les années précédentes.

Les établissements répondants en 2024 ont réalisé moins de BEGES que les années précédentes, ce qui confirme le niveau d'avancement de leur démarche développement durable.

→ La rencontre régionale d'octobre 2023 a permis de sensibiliser les référents aux enjeux énergétiques, et d'aborder différentes actions possibles, notamment de conseiller les participants sur des actions à plus fort investissement (isolation, remplacement des chaudières).



Le niveau de maturité par thématique :

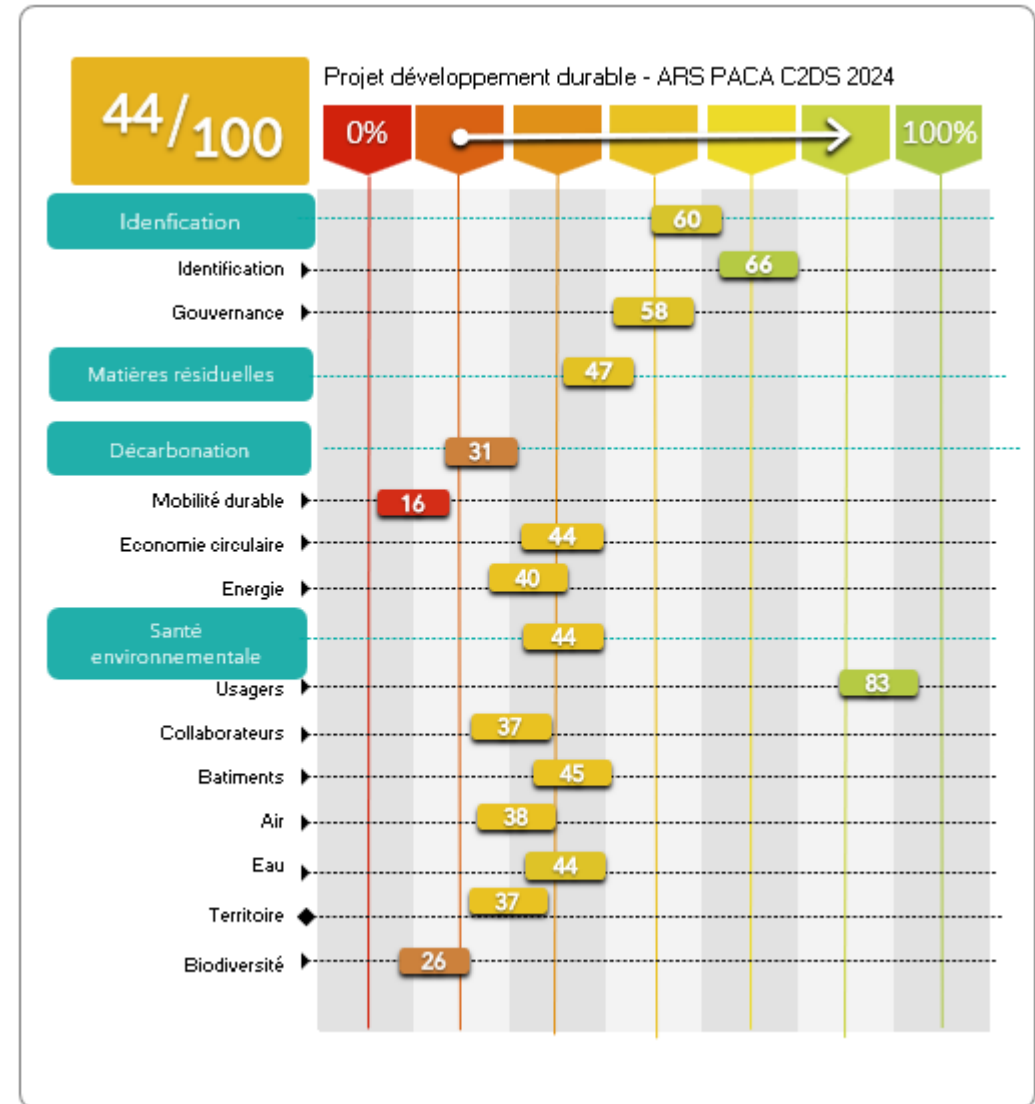


Les usagers

- **Moyenne :**
2023 : 85 %
2024 : 83 %
Score amélioré 2024 : 92 %
- **Score minimum :**
2024 : 0 %
Score amélioré 2024 : 87 %
- **Score maximum : 100 %**

➔ un sujet bien pris en main par tous les établissements (cœur de métier)

➔ Un gain de maturité sur la démarche pour les participants au score amélioré : + 7 %



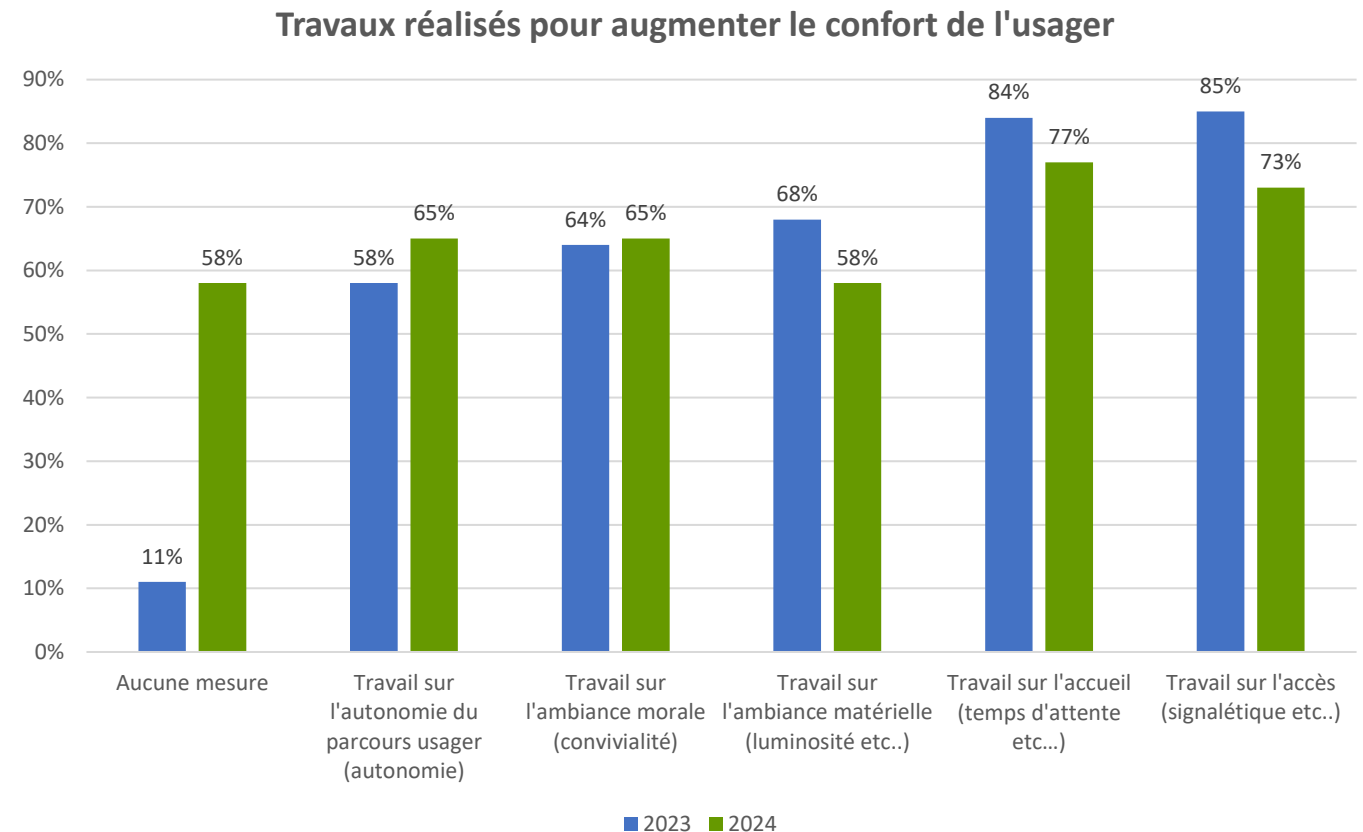
Usagers



Une attention particulière accordée au confort des usagers

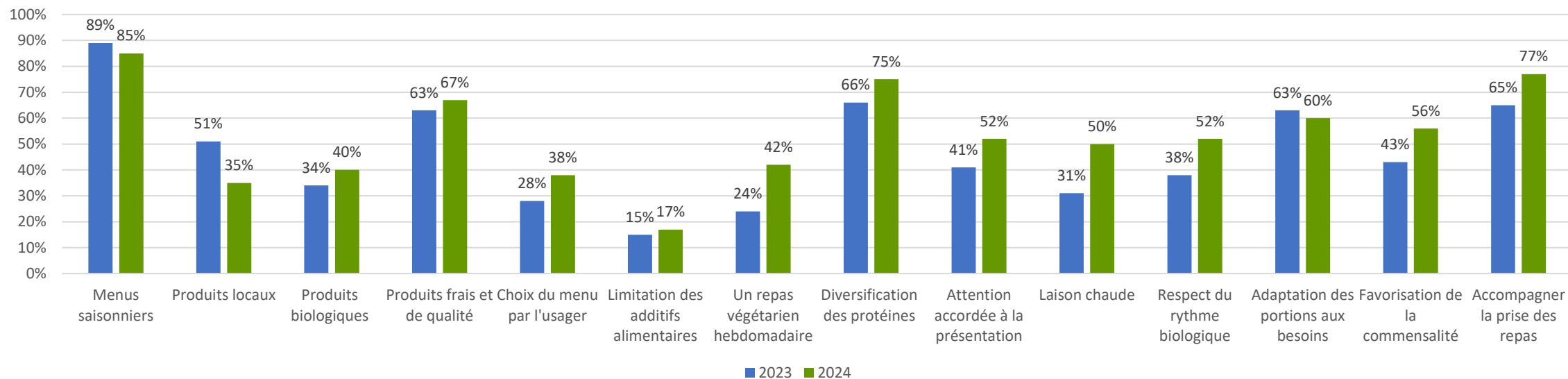
La majorité des répondants a déclaré engager différents travaux pour améliorer le confort des usagers.

Par exemple, en 2024, **73 % des établissements répondants ont effectué un travail sur l'accès, et 77% sur l'accueil.**





La promotion de la santé au travers de la restauration



La saisonnalité est de plus en plus prise en compte dans la confection des menus : **85 % des établissements répondants la prennent en compte en 2024, contre 65 % en 2022.**

La limitation des additifs alimentaires et l'augmentation des repas végétariens représentent des défis pour les établissements de santé.

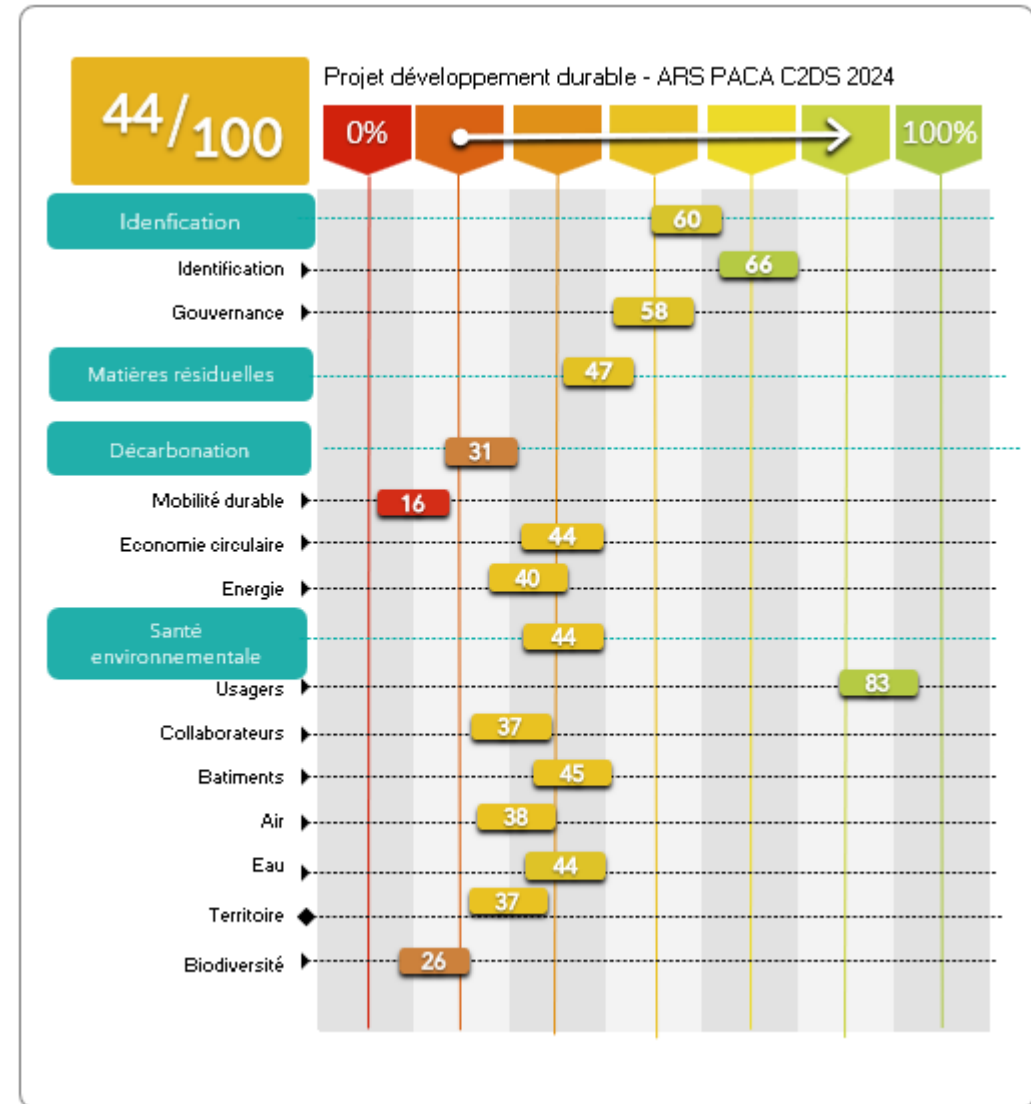
- **Priorités du plan d'action collectif** : sensibiliser les collaborateurs au gaspillage alimentaire
- **L'application de la loi EGALIM, que ce soit pour les usagers ou pour les collaborateurs, reste un défi majeur pour les établissements de santé.**

Le niveau de maturité par thématique :



Les collaborateurs

- **Moyenne :**
2023 : 42 %
2024 : 37 %
Score amélioré 2024 : 51 %
 - **Score minimum :**
2024 : 0 %
Score amélioré 2024 : 32 %
 - **Score maximum : 82 %**
- Un gain de maturité sur la démarche pour les participants au score amélioré : + 9 %



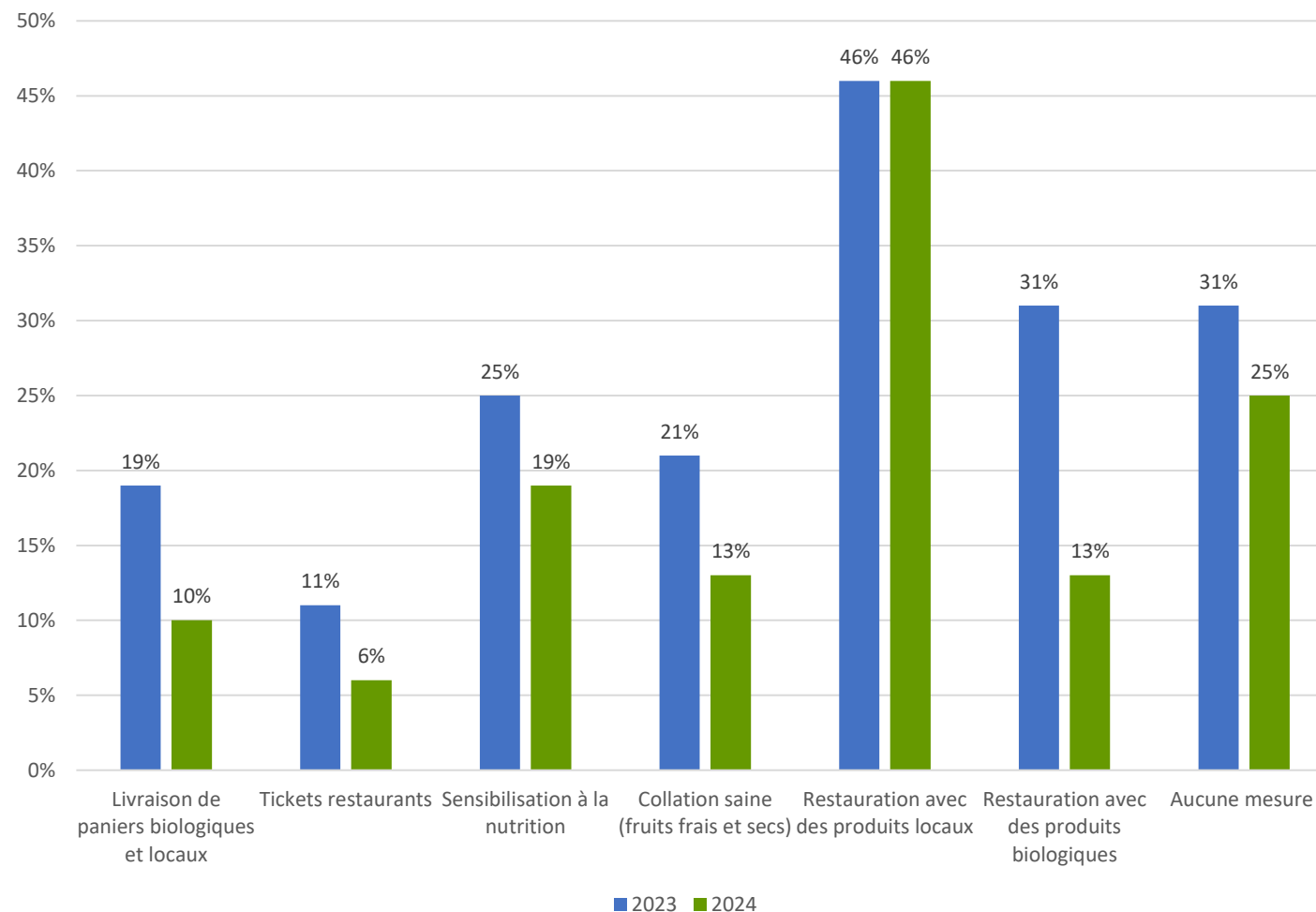
Collaborateurs



La promotion de la santé au travers de la restauration

En 2023 et 2024, 46 % des services de restauration proposent une part de produits locaux. 31 % des établissements en 2023 et 27 % en 2024 proposent des menus avec une part de produits biologiques. Ils étaient 54 % en 2019, et 57 % en 2022.

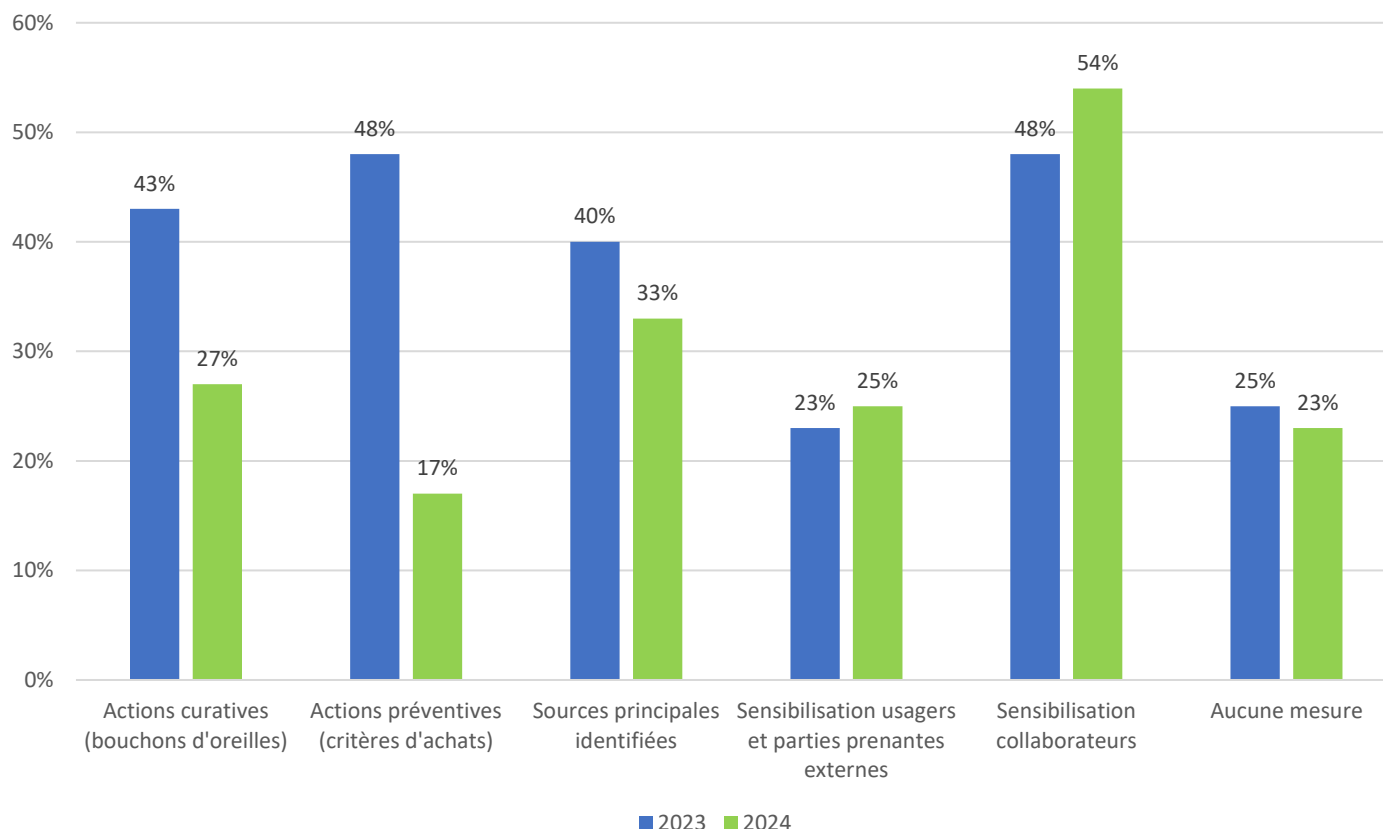
→ L'application de la loi EGALIM, que ce soit pour les usagers ou pour les collaborateurs, reste un défi majeur pour les établissements de santé.



Collaborateurs



La prise en compte des nuisances sonores



Si un quart des établissements ne mettent aucune mesure en place au sujet des nuisances sonores, près de **la moitié déclarent sensibiliser leurs collaborateurs.**

→ Préconisation du rapport : réaliser une enquête interne sur des nuisances sonores.

→ Priorités du plan d'action collectif: sensibiliser les collaborateurs aux risques sonores et au gaspillage alimentaire.

Collaborateurs

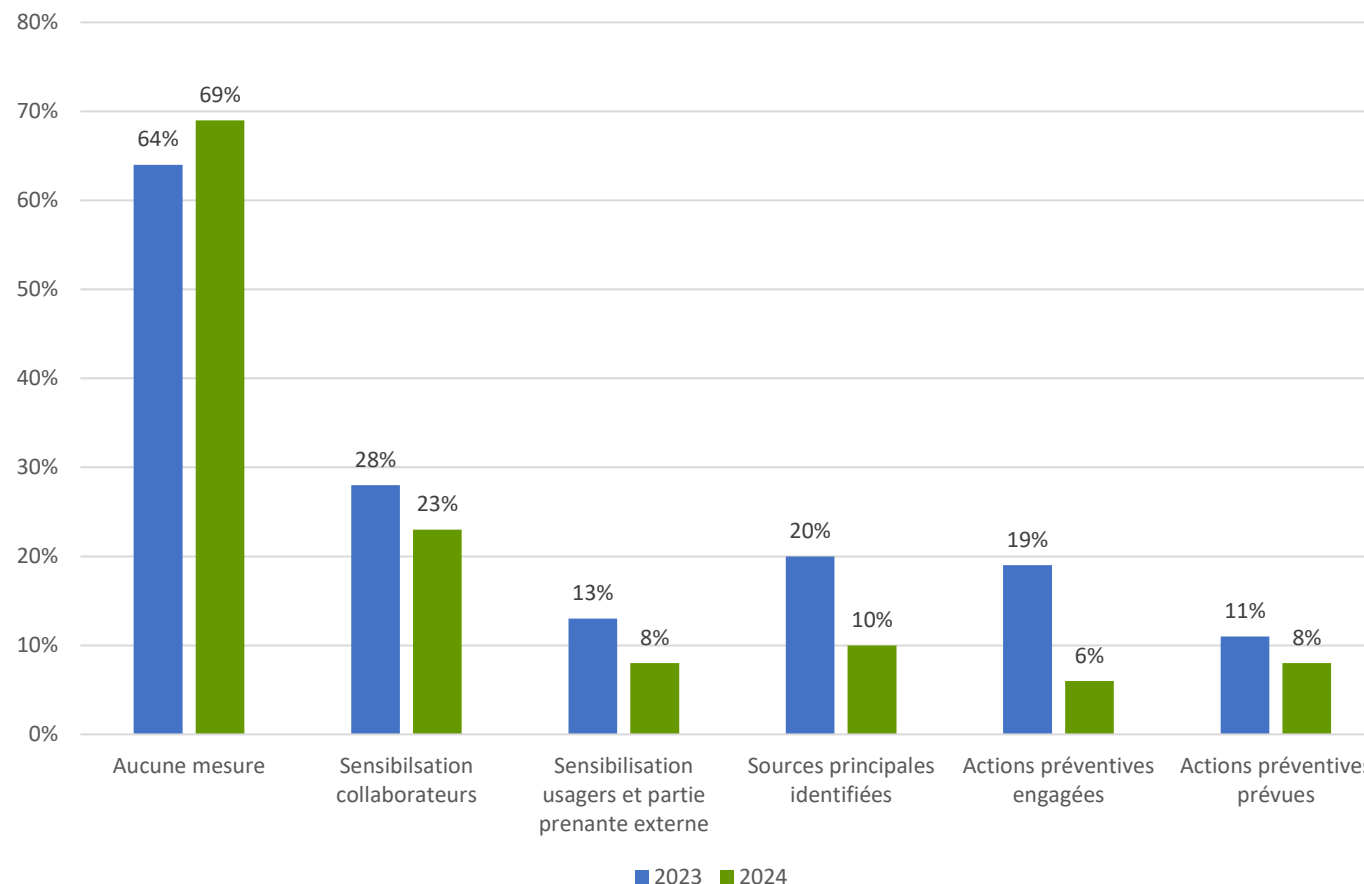


Présenté

La difficile prise en compte des perturbateurs endocriniens

La prise en compte de l'enjeu des perturbateurs endocriniens nécessite une sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes internes (collaborateurs en particulier), de savoir identifier les sources et de mettre en place des mesures préventives et curatives.

→ Ce sujet a été abordé durant la rencontre régionale de mai 2023 à Hyères.

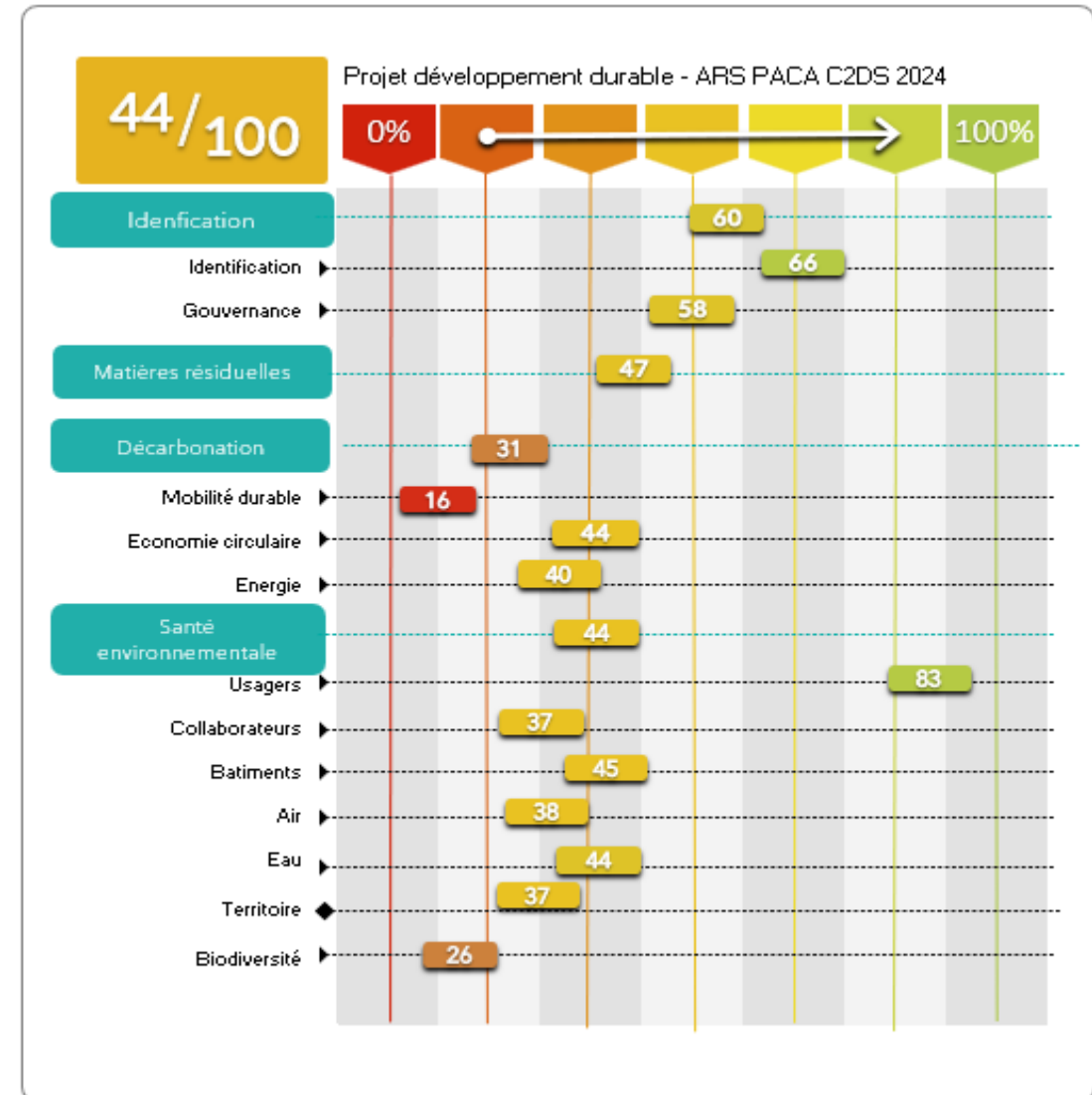


Le niveau de maturité par thématique :



Les bâtiments

- **Moyenne :**
2023 : 46 %
2024 : 45 %
Score amélioré 2024 : 65 %
 - **Score minimum :**
2024 : 0 %
Score amélioré 2024 : 52 %
 - **Score maximum : 88 %**
- Un gain de maturité sur la démarche pour les participants au score amélioré : + 19 %

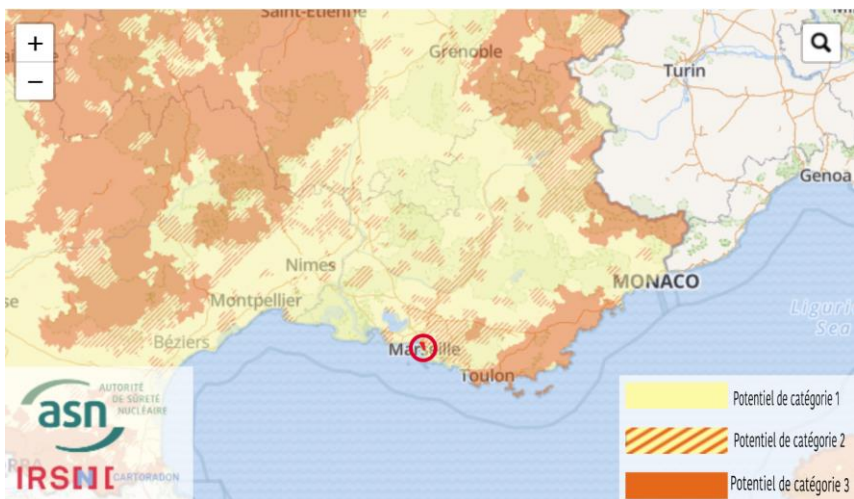


Les bâtiments

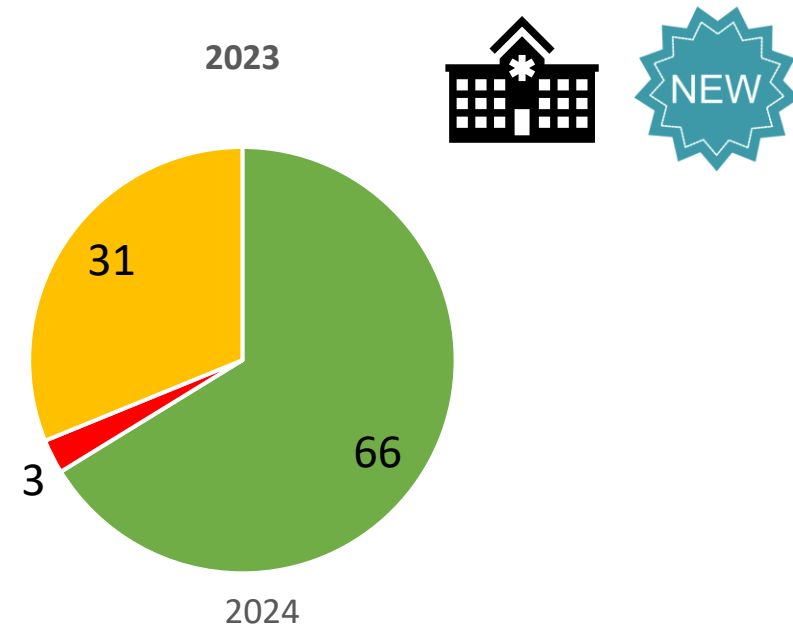
Le risque radon

Si le risque radon était absent ou maîtrisé chez les 2 tiers des établissements questionnés en 2023, seul 1 tiers a maîtrisé ce risque en 2024.

→ Préconisation : les rapports donnent des indications personnalisées pour les établissements concernés par le risque radon.



[Connaître le potentiel radon de ma commune | IRSN](#)



■ Oui (risques absents ou maîtrisés) ■ Non (risques non maîtrisés) ■ Ne sait pas

Les bâtiments

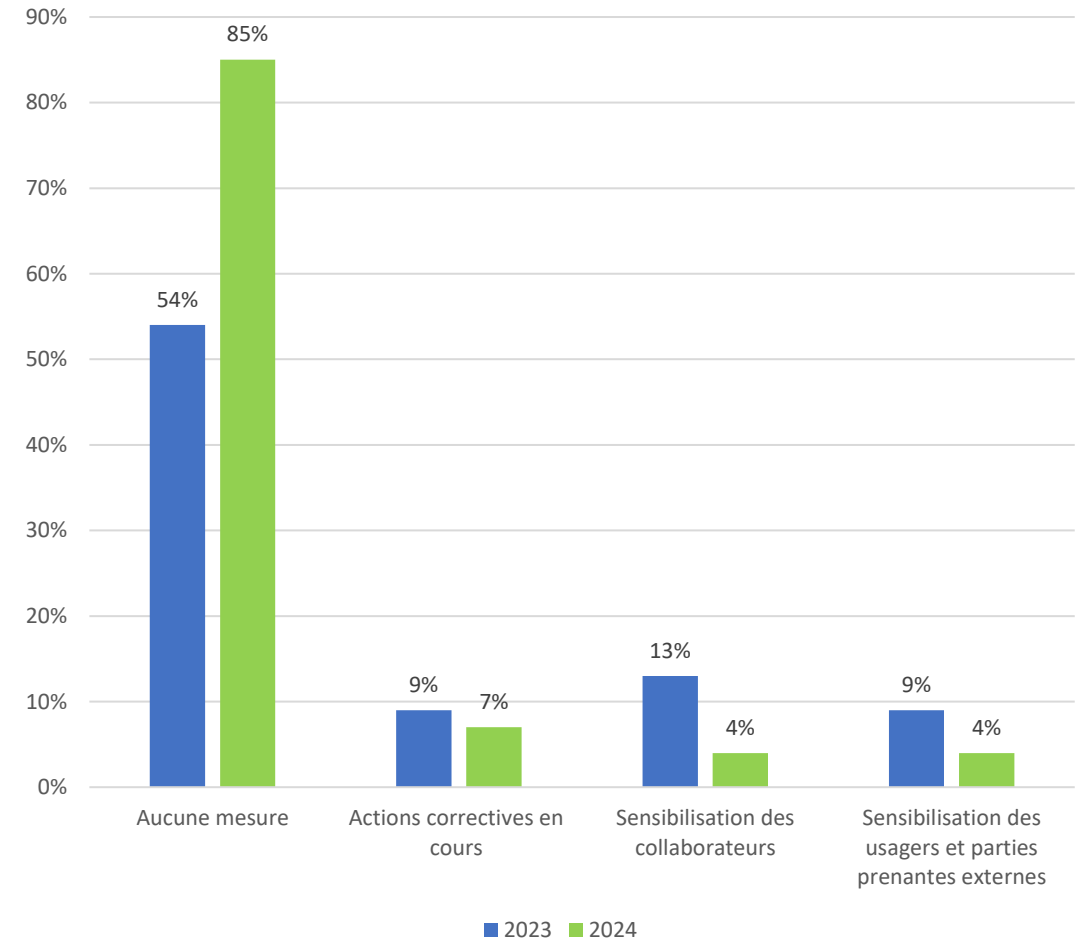


Les champs électromagnétiques

En 2023, 54 % des établissements n'ont mis en place aucune mesure préventives contre les risques liés aux champs électromagnétiques. Ils sont 85% en 2024.

Ce risque émergent n'est majoritairement pas pris en compte dans les établissements participants au projet.

→ **Préconisation** : il s'agit d'un risque émergent abordé durant la rencontre régionale de mai 2023, au sein des rapports et dans les plans d'action.

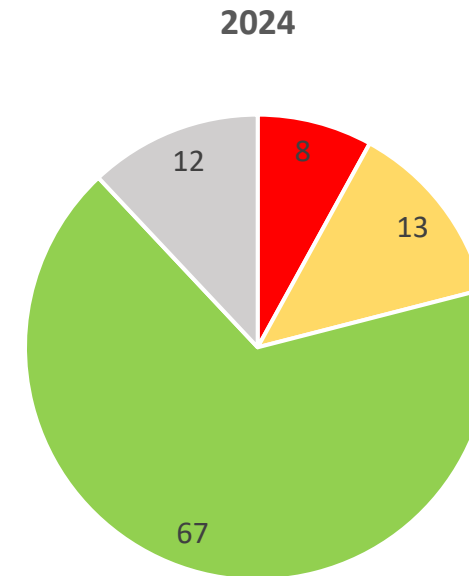
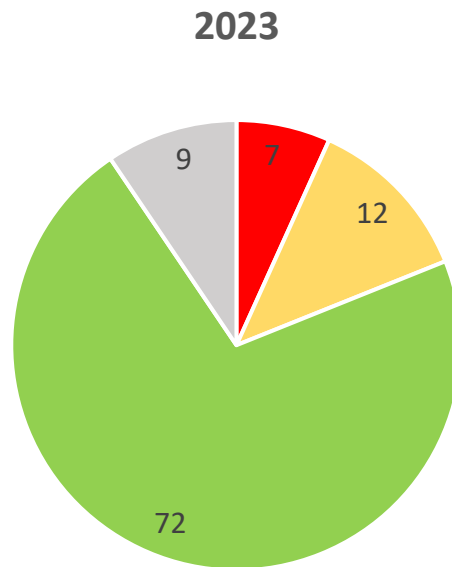


Les bâtiments



Présenté

La maîtrise du risque amiante



■ Risque amiante non maîtrisé ■ En cours ■ Risque amiante maîtrisé ■ Ne sait pas

En 2023, 72 % des établissements répondants ont maîtrisé les risques liés à l'amiante, contre 67% en 2024. 12 %/13% sont en train de maîtriser ce risque.

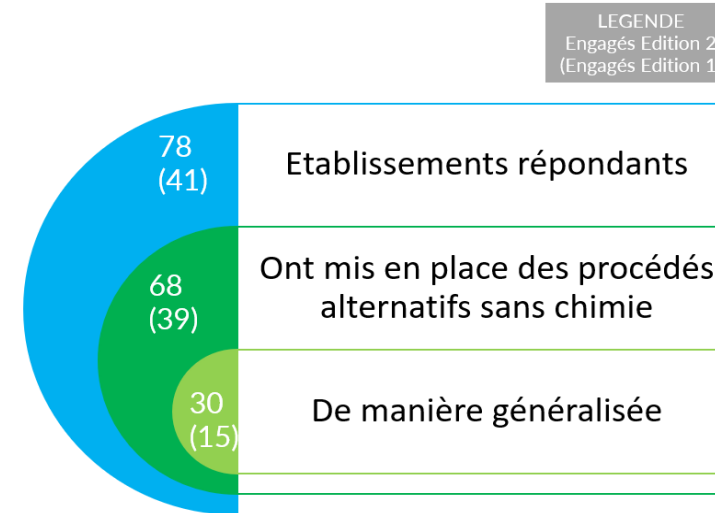
Le risque n'est toujours pas maîtrisé pour une minorité : 9 à 12 % ne savent pas, et 7 à 8 % des établissements répondants déclarent ne pas avoir levé ce risque.



Les bâtiments

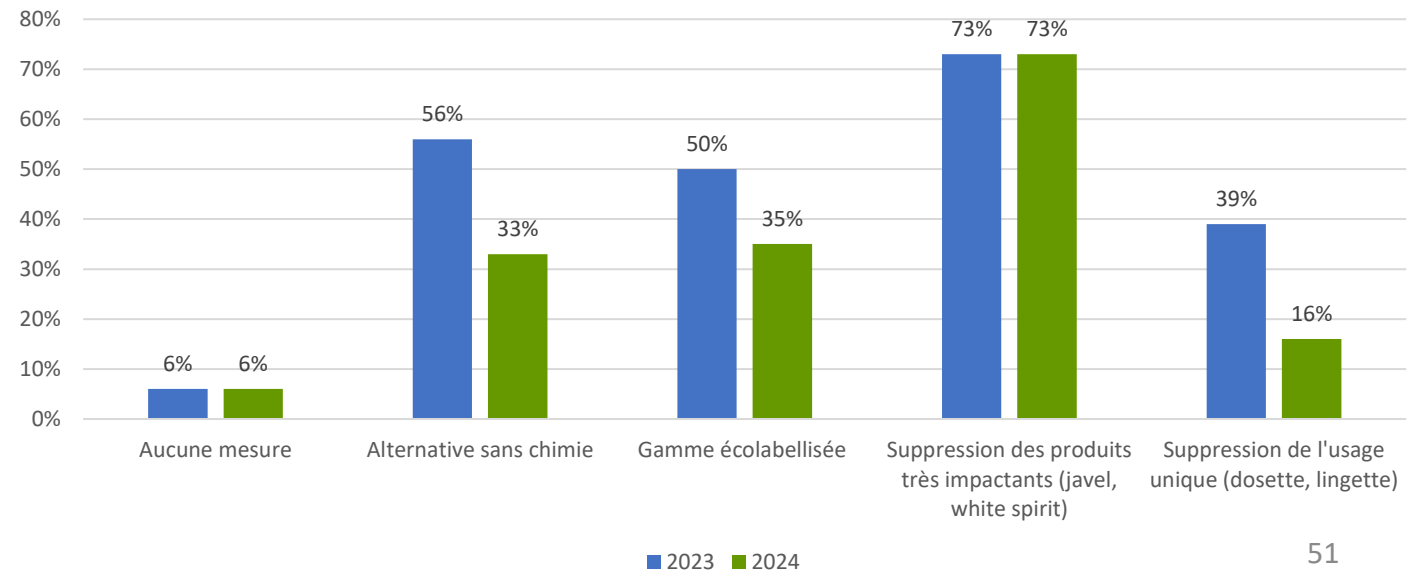
→ La continuité des éditions 1 et 2 sur l'entretien durable des locaux

Un tiers des répondants ont déclaré mettre en place des alternatives vertueuses sans chimie, dans leurs procédés d'entretien des locaux. Les $\frac{3}{4}$ ont aussi supprimé les produits les plus impactants.



→ Priorités du plan d'action collectif : mettre en place une méthode sans chimie

→ Cette thématique ayant particulièrement été abordée dans les précédentes éditions, ce sujet semble être bien intégré dans la Région PACA.



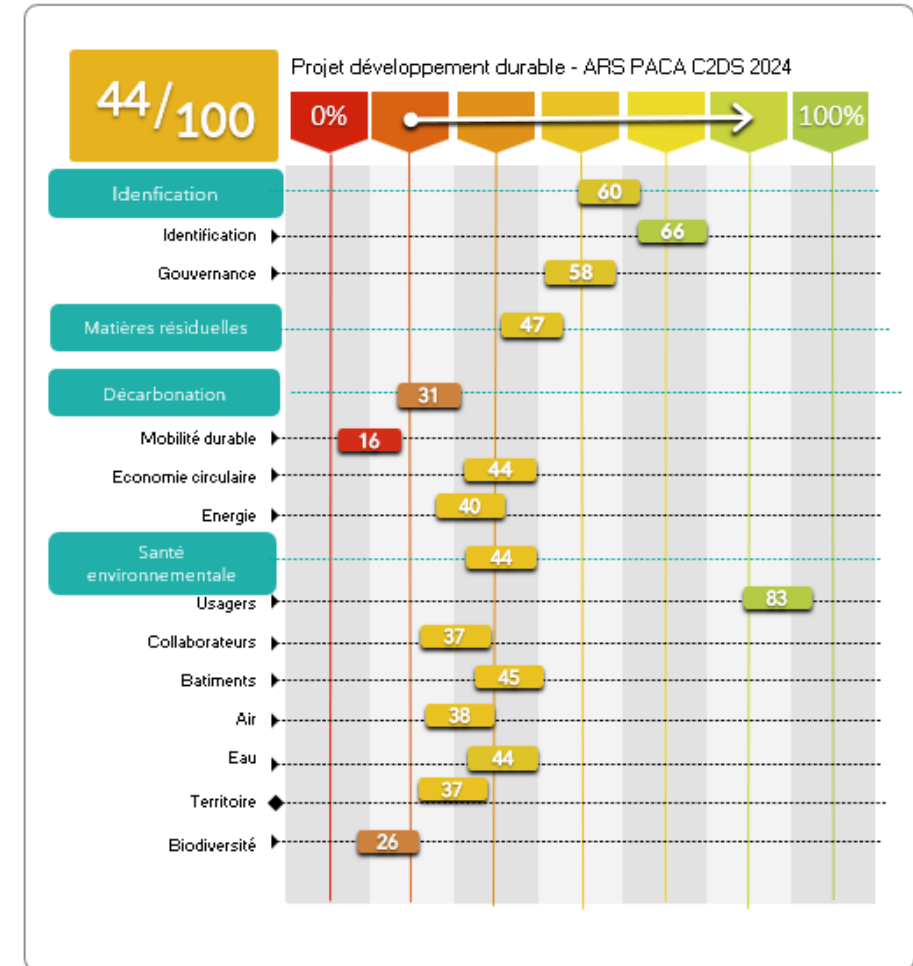
Le niveau de maturité par thématique :



L'air

- **Moyenne :**
2023 : 45 %
2024 : 38 %
Score amélioré 2024 : 53 %
- **Score minimum :**
2024 : 0 %
Score amélioré 2024 : 30 %
- **Score maximum :** 100 %

→ Un gain de maturité sur la démarche pour les participants au score amélioré : + 8 %



L'air



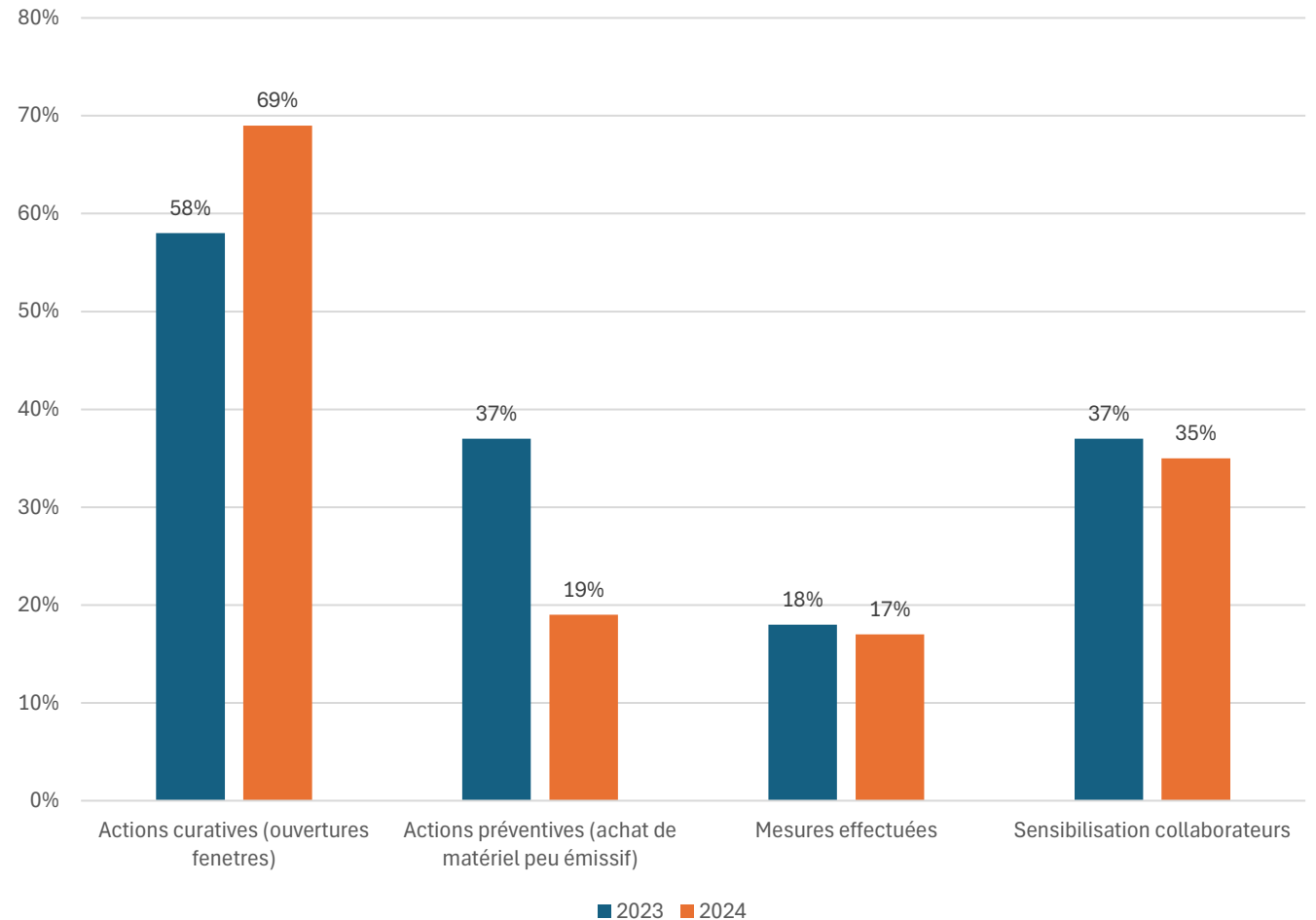
La qualité de l'air intérieur (QAI)

En 2024, 69 % des établissements répondants mettent en place des actions curatives pour préserver une bonne qualité de l'air intérieur, telles que l'ouverture des fenêtres, contre 58 % en 2023.

Seulement 17 % ont effectué des mesures d'émissions, même parmi les établissements au score amélioré en 2024.

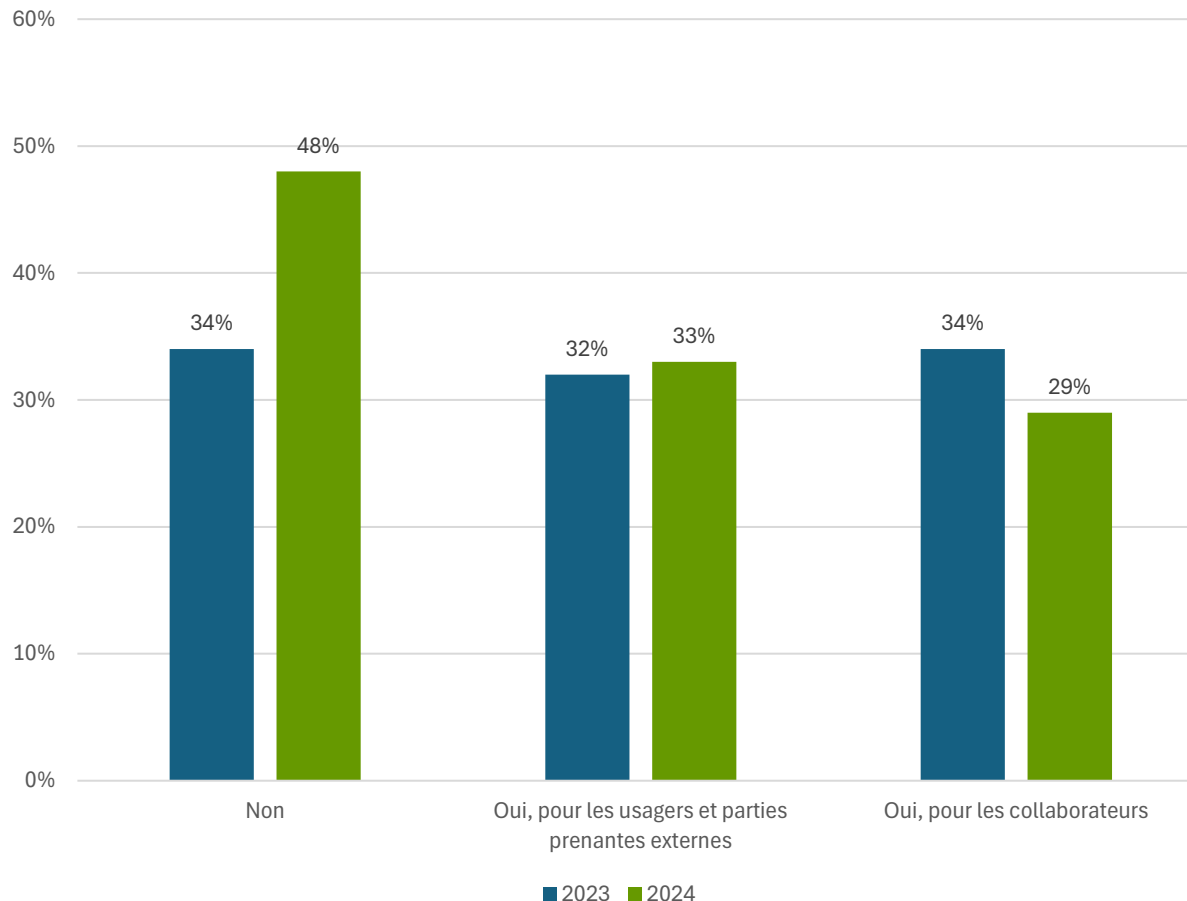
→ **Priorité du plan d'action collectif :** Supprimer toutes les sources de pollution (aérosols, produits d'entretien etc) et sensibiliser les collaborateurs.

→ **Sujet abordé durant la rencontre régionale de mai 2023, et cette préconisation leur a été donnée dans le rapport personnalisé**





Accompagnement à l'arrêt du tabac



En 2024, près de la moitié des établissements répondants ne mettent en place aucune mesure pour accompagner le sevrage tabagique des collaborateurs, des usagers et des parties prenantes externes.

➔ Cette préconisation leur a été donnée dans le rapport personnalisé.

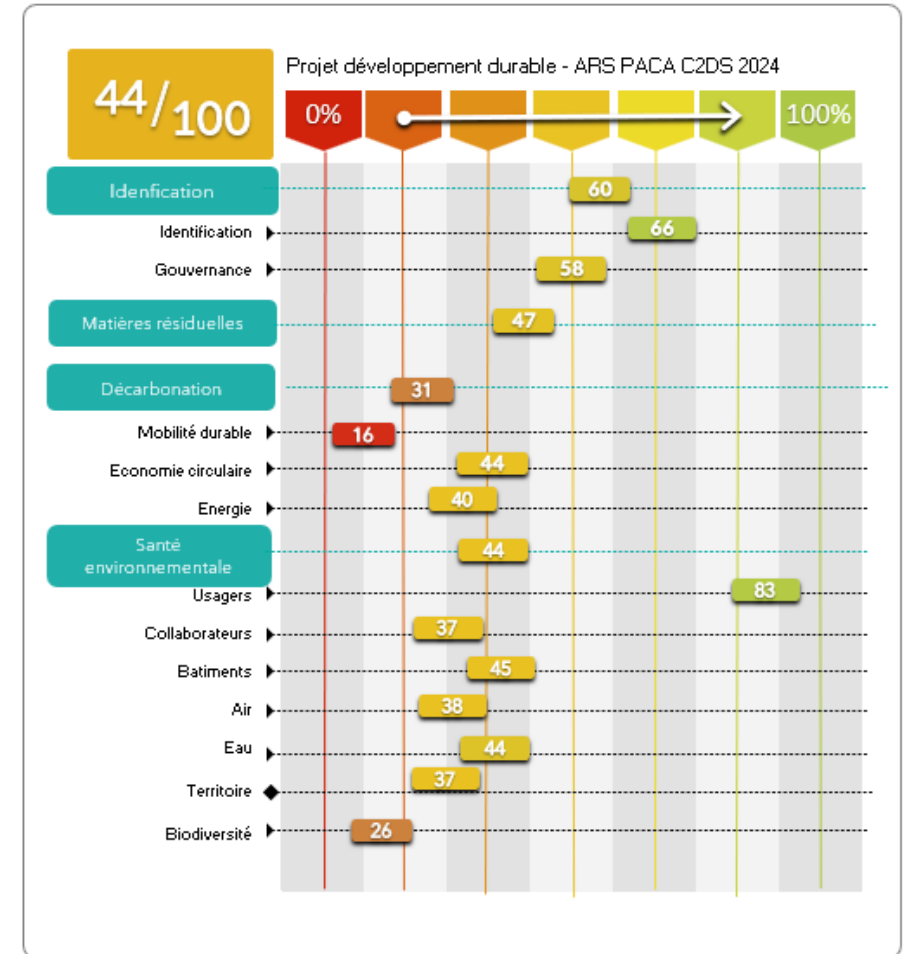
Le niveau de maturité par thématique :



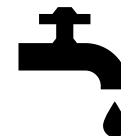
L'eau

- **Moyenne :**
2023 : 55 %
2024 : 44 %
Score amélioré 2024 : 80 %
- **Score minimum :**
2024 : 0 %
Score amélioré 2024 : 56 %
- **Score maximum : 100 %**

→ Un gain de maturité sur la démarche pour les participants au score amélioré : + 25 %



L'eau



Présenté

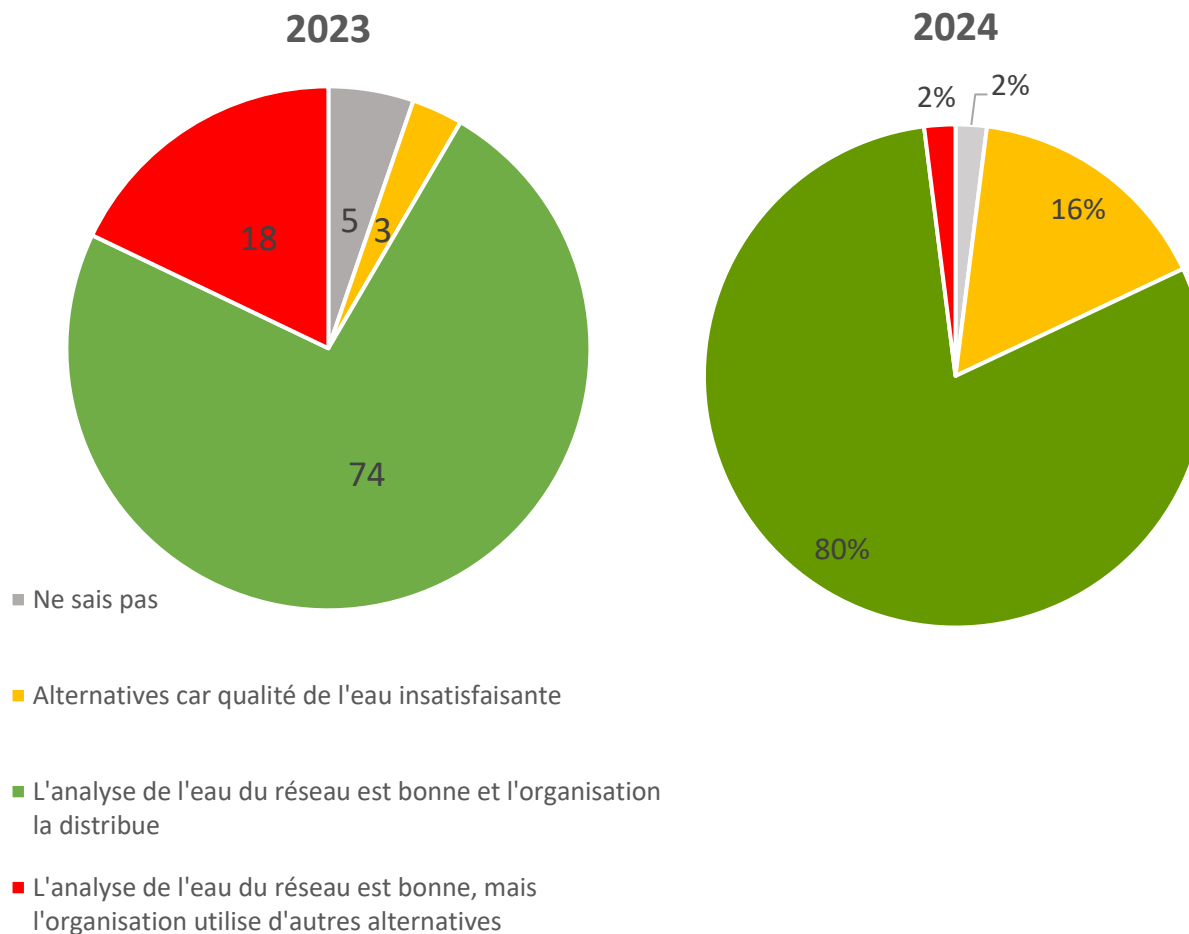
La distribution de l'eau et sa qualité

80 % des établissements répondants distribuent l'eau du réseau en 2024, contre 74 % en 2023.

L'enjeu du contact du plastique avec l'eau et les aliments a été abordé durant la rencontre régionale le mai 2023 (santé environnementale).

→ Un travail reste à réaliser auprès des établissements distribuant encore des bouteilles en plastique, ce qui leur a été précisé dans leur rapport personnalisé.

→ **Priorités du plan d'action collectif :**
vérifier la qualité de l'eau et supprimer les contenants en plastiques (bouteilles)



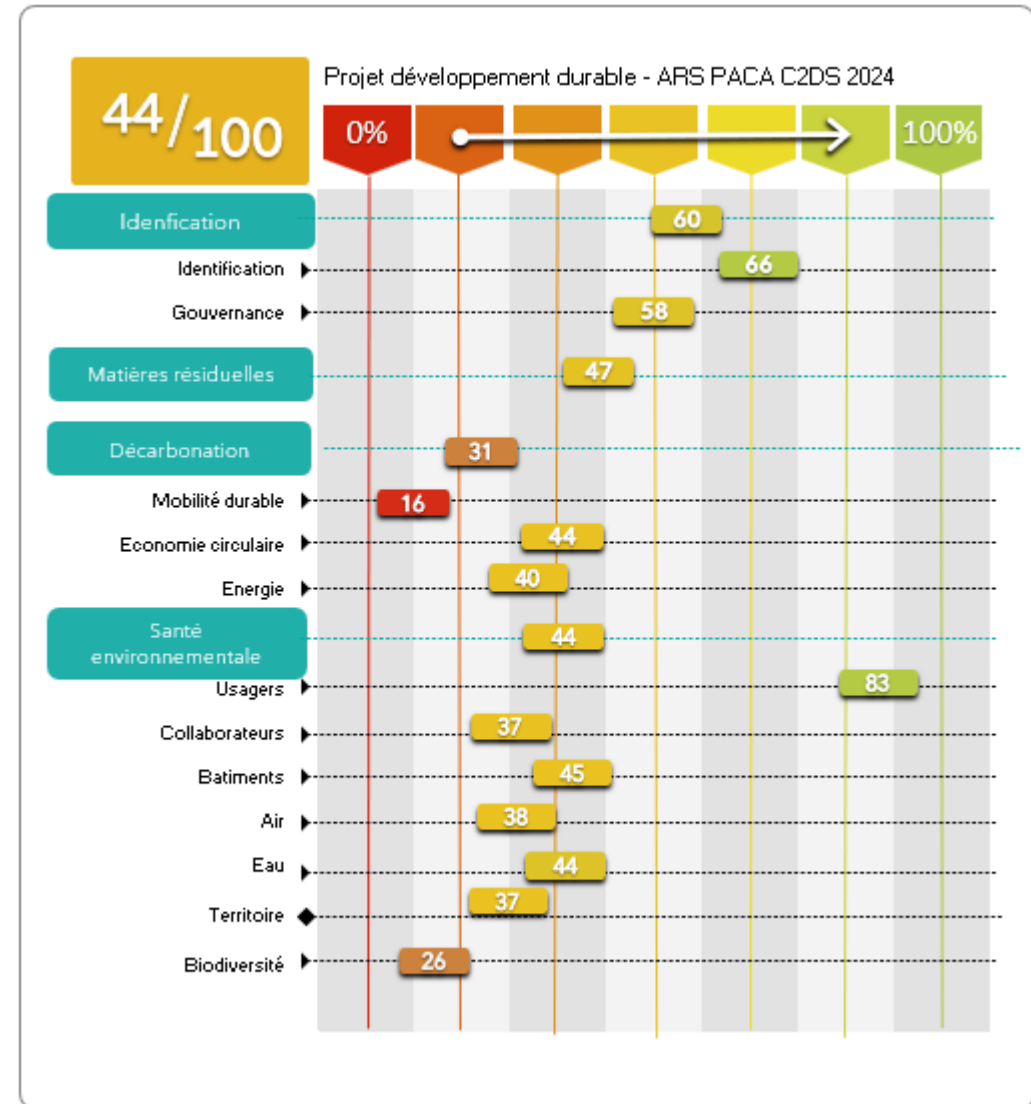
Le niveau de maturité par thématique :



Le territoire

- **Moyenne :**
2023 : 40 %
2024 : 37 %
Score amélioré 2024 : 44 %
- **Score minimum : 0 %**
- **Score maximum : 100 %**

→ Un léger gain de maturité sur la démarche pour les participants au score amélioré : + 4 %



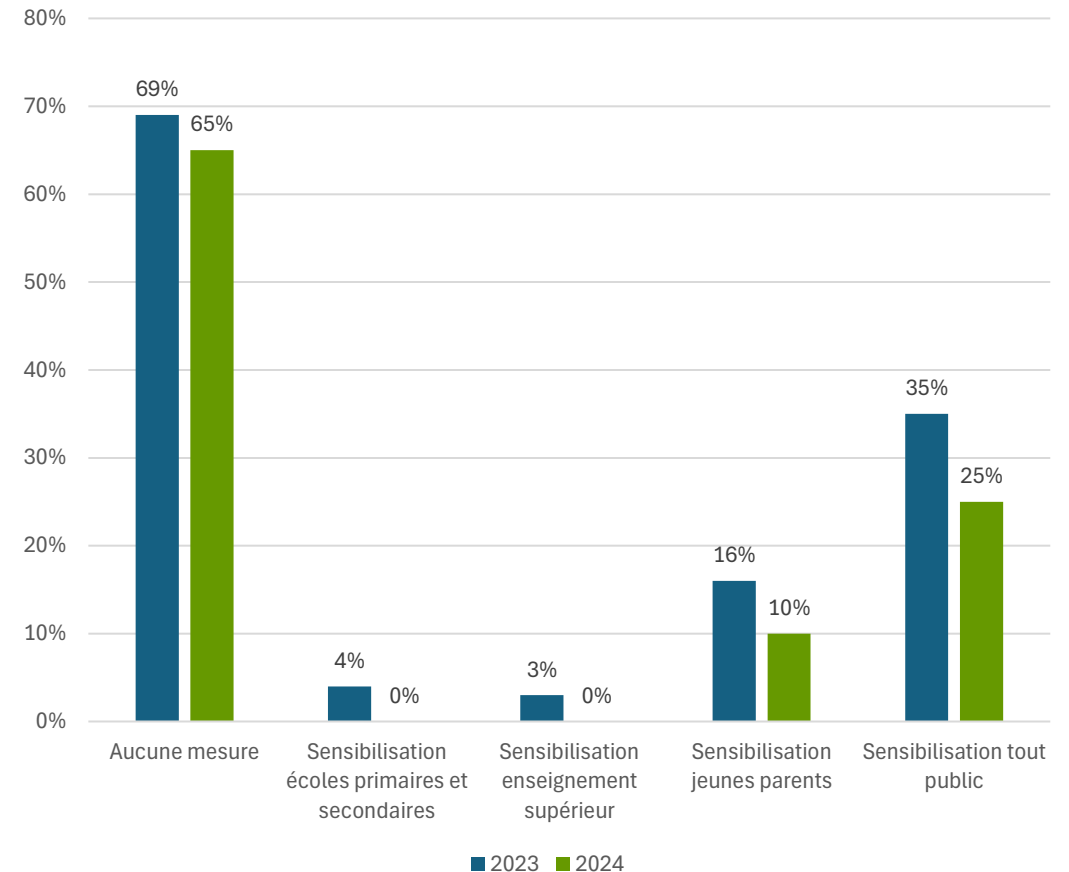


Essaimage du sujet : sensibilisation au développement durable

En 2024, 65 % des établissements interrogés ne mènent aucune action de sensibilisation aux enjeux du développement durable, ce qui s'explique par leur récent engagement sur cette thématique.

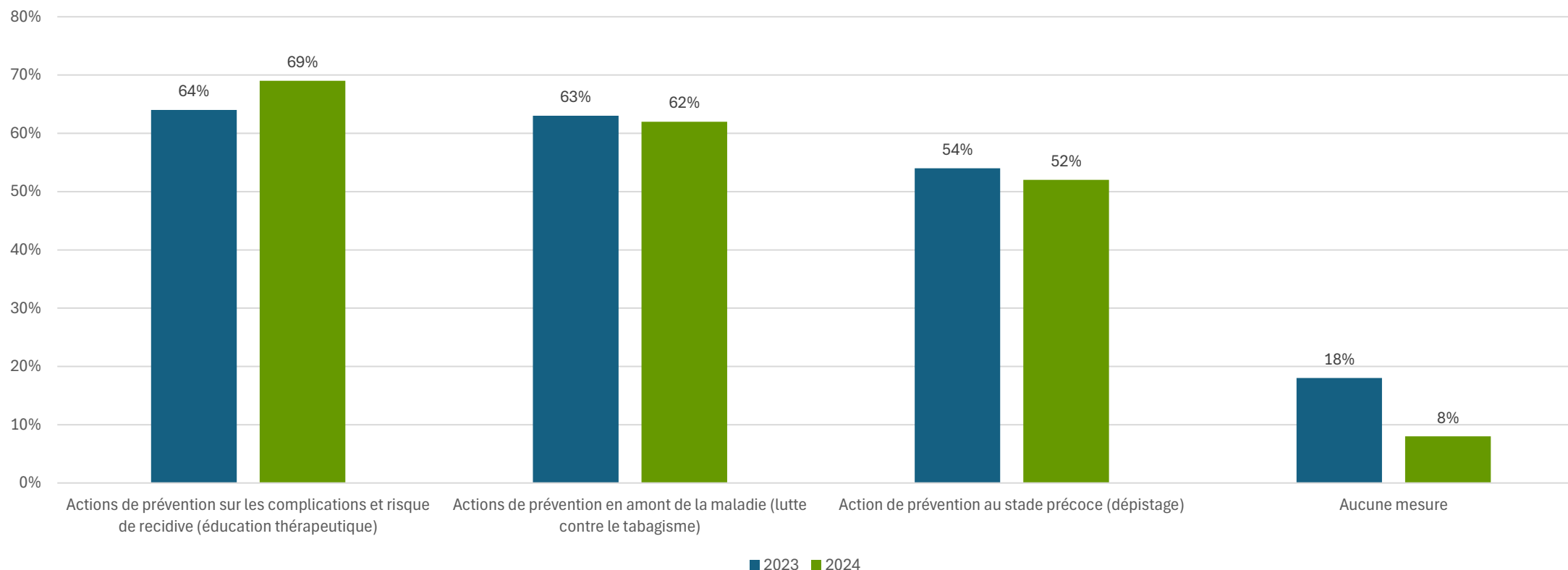
→ Priorité du plan d'action collectif : mener des sensibilisations tout public sur le développement durable et la santé environnementale

→ Préconisation : mener une sensibilisation grand public, comme une journée sur le développement durable





Actions de prévention et de promotion de la santé



La majorité des établissements répondants mènent des actions de promotion de la santé.

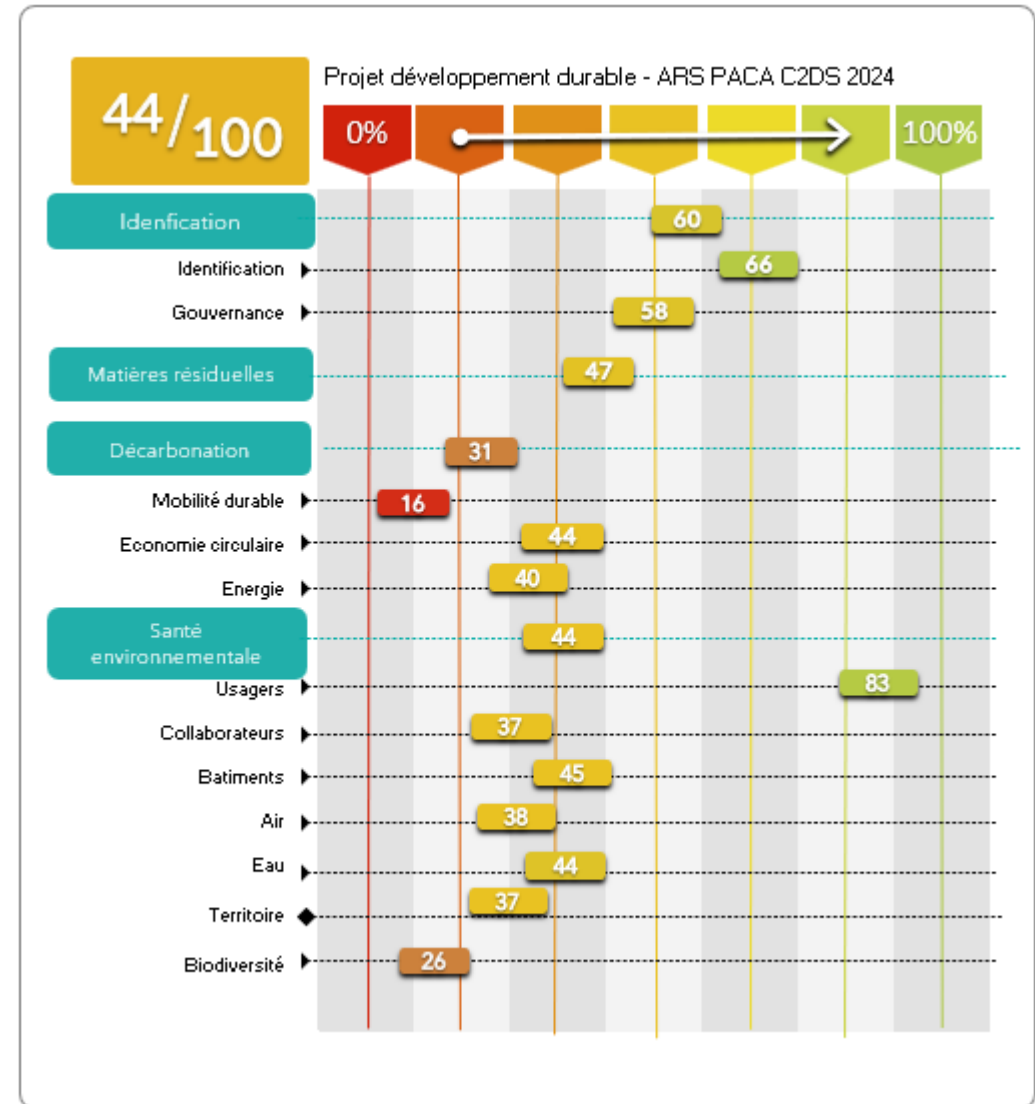
Le niveau de maturité par thématique :



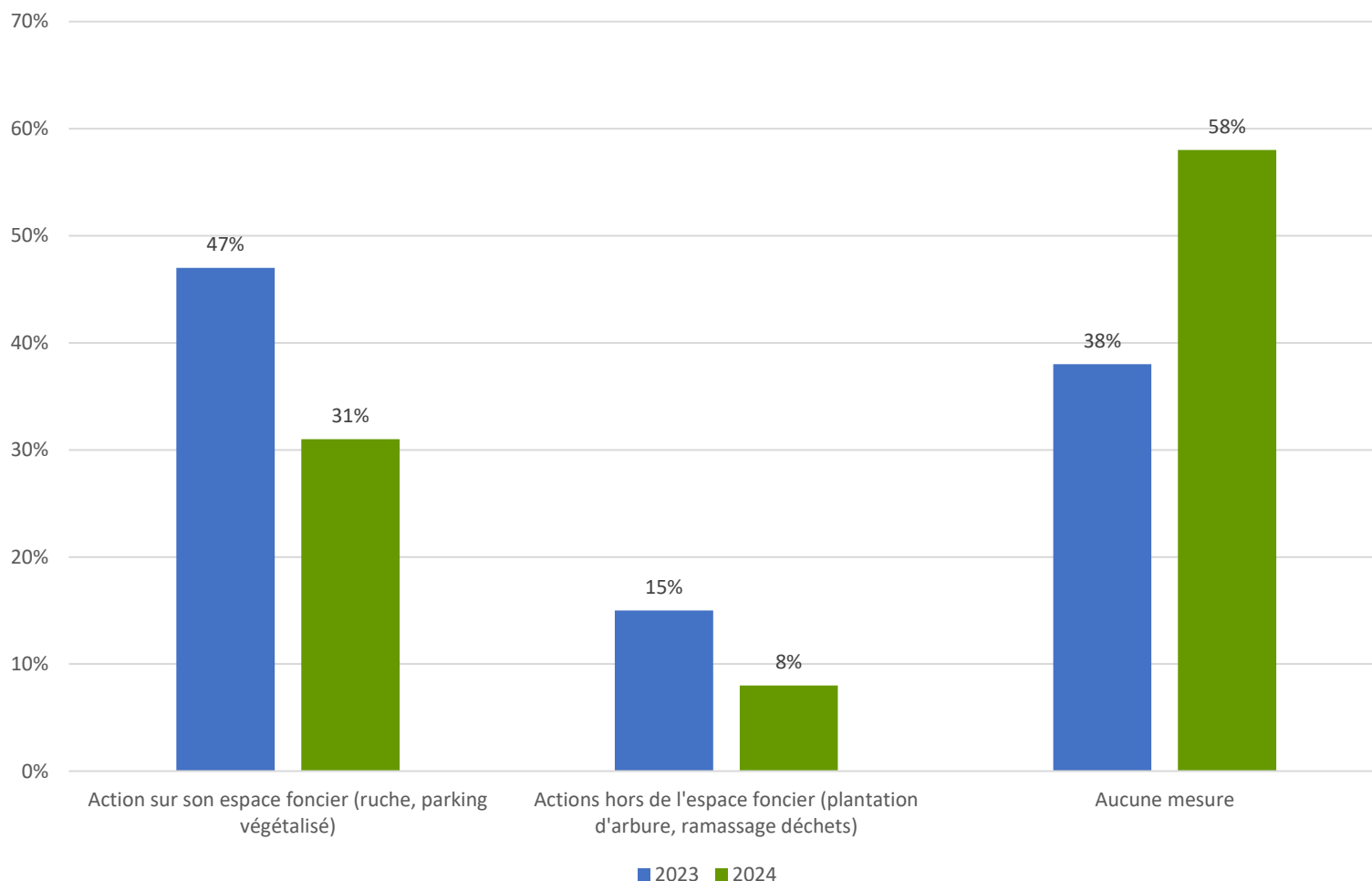
La biodiversité

- **Moyenne :**
2023 : 36 %
2024 : 26 %
Score amélioré 2024 : 32 %
- **Score minimum :** 0 %
- **Score maximum :** 100 %

→ Ce sujet reste un axe d'amélioration possible pour tous les établissements participants



Biodiversité



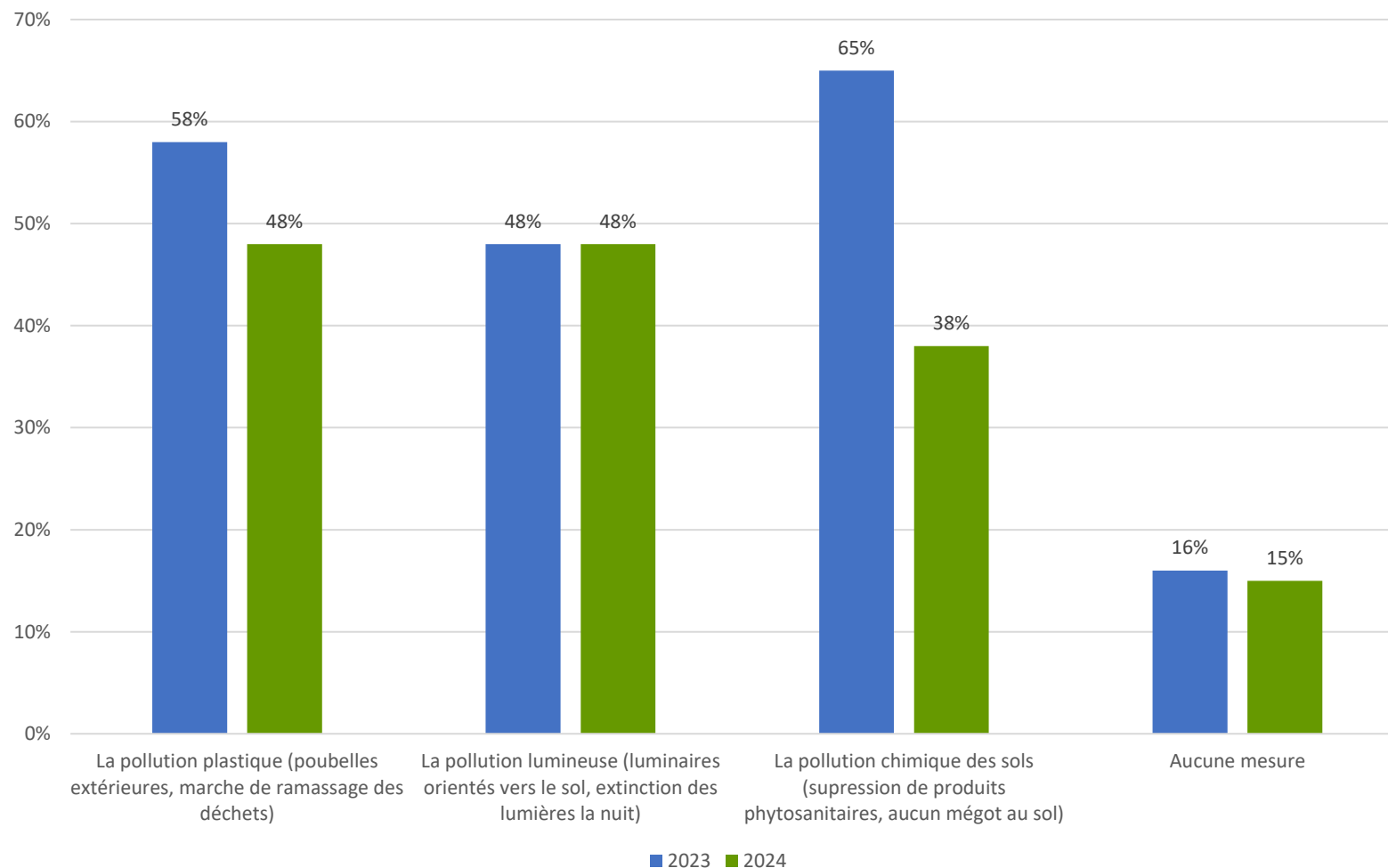
En 2024, environ un tiers des établissements répondants ont mis en œuvre des actions en faveur de la biodiversité, telles que l'installation de ruches, ou encore la végétalisation de leurs parkings.

→ **Priorités du plan d'action collectif:** sensibiliser les collaborateurs et les usagers aux enjeux de la biodiversité et supprimer l'usage de produits phytosanitaires.

Biodiversité



48 % des établissements répondants ont limité la pollution humaine sur leur environnement en limitant la pollution lumineuse : cela peut se traduire souvent par l'extinction des éclairages la nuit, ou encore en orientant les éclairages vers le sol.



CONCLUSION

Chiffres clés :

- 256 établissements inscrits dans le projet collectif
- 128 établissements participants à l'autodiagnostic et disposant d'un rapport personnalisé
- 63 personnes et 46 établissements participants aux plans d'actions individuels et au plan d'action collectif
- 132 personnes participants aux rencontres régionales

➔ Un projet d'accompagnement collectif qui a permis d'améliorer la démarche de développement durable des établissements de la région PACA de 2018 à 2024.

L'enquête de satisfaction

https://gtfrance.qualtrics.com/jfe/form/SV_0NUSVpdvdVrfXYa



Merci pour votre attention



Talit Lacombe | Coordinatrice du suivi opérationnel - Projet ARS PACA | Tél. 07 77 76 84 35
Comité pour le Développement Durable en Santé